REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

IIIe ANNÉE. — TOME V. — N° 27. — JUILLET 1873.

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4.

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

— REGIS-RUFFET, libraire, rue Saint-Sulpice, 38.

1873.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

Le prix de l'abonnement est de 15 fr. par an; les frais de poste en sus, pour l'étranger. — On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er octobre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris; ou à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées au R. P. GERMER-DURAND, rue François Ier, 8.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

PRIX DES COLLECTIONS

DE LA NOUVELLE SÉRIE.

1re ANNÉE (1871-72),

2 vol. in-8° de 400 pages, ensemble 10 fr.

2e ANNÉE (1871-72),

2 vol. in-8° de 600 pages, ensemble 12 fr.



CONGRÈS

DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN,

1873.

Le *Bureau de Renseignements* vient d'adresser à tous les Membres du Congrès de 1872 la circulaire suivante :

Paris le 29 juin 1873, *Fête des saints apôtres Pierre et Paul.*

M.

Nous avons eu l'honneur de vous informer, le 4 avril dernier, que nous avions décidé, en principe, la réunion d'un Congrès en 1873 et que nous réclamions de votre expérience des communications de nature à nous aider dans la préparation du programme.

Un bon nombre de réponses nous sont parvenues.

Presque tous nos correspondants approuvent la pensée d'entrer davantage cette année dans la voie des questions techniques, et de laisser un peu dans l'ombre le côté législatif, plus amplement traité l'année dernière; aucun d'eux, d'ailleurs, ne combat cette pensée que nous avions soumise à leur appréciation.

Les documents envoyés ont permis de préparer un programme encore provisoire, mais qui présente déjà un cadre considérable aux travaux préparatoires; nous l'arrêterons dans dix-jours, en tenant compte des observations qui nous seront parvenues.

Nous vous serons très-reconnaissants de nous adresser les noms des hommes que vous sauriez plus particulièrement préparés à traiter certaines questions du programme, afin que nous puissions, en leur demandant des études, commencer

immédiatement la préparation éloignée du Congrès ; vous savez que les Congrès, qui durent si peu d'heures, ne peuvent donner d'utiles résultats que si l'on y apporte des questions déjà sérieusement travaillées.

Nous n'avons pas besoin, sans doute, de faire observer que *toutes* les questions portées au programme définitif, quel qu'il soit, ne seront pas nécessairement étudiées avec détail. Plusieurs d'entre elles seront seulement soulevées cette année, les commissions générales du Congrès conservant toujours le droit de donner la priorité aux chapitres qui paraîtront les plus urgents, et de les épuiser avant de traiter les suivants ; quelques questions pourront aussi être transmises par le Congrès à l'étude de sociétés d'éducation ou de commissions spéciales.

La ville où se tiendra le Congrès n'a pas encore été fixée. Un grand nombre de directeurs de maisons d'éducation pensent qu'un Congrès tenu en province, loin du bruit et des préoccupations des affaires, présenterait une force de cohésion plus considérable et un travail plus suivi ; d'autres redoutent l'éloignement de Paris, parce que plusieurs de MM. les directeurs qui viennent déjà dans cette ville pour leurs affaires, ne pourraient pas faire un second voyage.

C'est là une question qu'il ne nous appartient pas de trancher, et que nous remettons entièrement à nos correspondants.

La date du Congrès ne soulève pas les mêmes difficultés, et nous avons cru que les raisons qui ont fait choisir le commencement de septembre l'année dernière, devaient nous faire maintenir cette date pour cette année.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Pour le Bureau, le Secrétaire,

V.-DE-P. BAILLY,

Des Augustins de l'Assomption.

PROJET DE PROGRAMME.

PREMIÈRE COMMISSION.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Efforts tentés depuis un an pour fonder un enseignement supérieur catholique.

Moyens d'intéresser de plus en plus l'opinion publique à la question de la liberté de l'enseignement supérieur.

De l'utilité d'une pétition de MM. les chefs des institutions catholiques, sur laquelle ils feraient figurer le nombre de leurs élèves à côté de leurs signatures.

Opportunité d'ouvrir dès à présent des cours libres d'enseignement supérieur.

Que peut-on faire aujourd'hui pour l'enseignement de la médecine?

DEUXIÈME COMMISSION.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — LETTRES.

1re *Question* — INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Catéchisme. — Jusqu'à quel âge doit-on conserver le catéchisme et en faire apprendre la lettre?

Division de l'enseignement religieux: — Catéchisme developpé. — Cours de controverse. — Histoire ecclésiastique.

Des moyens de relever et développer l'enseignement religieux.

Sanction à donner à cet enseignement.

2e *Question.* — MÉTHODES. — DÉVELOPPEMENT DES ÉTUDES LITTÉRAIRES. — BACCALAURÉAT.

1. *Méthodes.*

Exposé des méthodes anciennes et des méthodes actuelles dans les divers pays.

Quelle est la valeur de la méthode universitaire?

Quelles modifications peut-on introduire dans les méthodes?

2. *Développement des études littéraires.*

Moyens généraux de fortifier les études littéraires.

N'y aurait-il pas lieu de modifier la durée des études classiques et la division des classes?

De l'âge convenable aux différents degrés de l'enseignement.

Certificats d'étude après les classes de *grammaire*, d'*humanités* et de *philosophie*.

De l'utilité de fortifier l'enseignement primaire, préparatoire à l'enseignement secondaire.

De la part à donner aux thèmes latins et aux exercices oraux. — Vers latins. — Thèmes grecs. — Récitation. —

De l'importance à donner à la classe de Philosophie.

3. *Baccalauréat.*

Des obstacles apportés au développement des études littéraires par le Baccalauréat ès-lettres actuel.

Le Baccalauréat-ès-lettres ne devrait-il pas être exigé des candidats au Baccalauréat ès-sciences, comme autrefois?

De l'utilité de reculer les limites d'âge pour l'entrée aux écoles spéciales et de rétablir les primes de points d'examen, accordées précédemment aux candidats déjà bacheliers.

Nota. — Le programme de cette importante question ne doit pas être rédigé en vue de la circulaire de M. J. Simon, sur laquelle il aura été statué par le conseil de l'Enseignement supérieur avant la réunion du congrès.

Les autres questions soumises au conseil supérieur, telles que le *Baccalauréat scindé*, les *Programmes*, etc., pourront d'ailleurs amener des modifications au programme.

3e *Question.* — LES AUTEURS.

Distribution des auteurs entre les diverses classes.

De la nécessité d'avoir des éditions annotées au point de vue chrétien.

Quelle part donner aux classiques chrétiens? — Du soin à apporter dans le choix des sujets de composition.

Examen des ouvrages prescrits par les programmes officiels et qui présentent des dangers pour la foi et les mœurs. — Comment obtenir leur radiation des programmes?

Entente des maisons catholiques pour rejeter absolument tous les ouvrages mis à l'index.

4e *Question.* — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

1. *Histoire.*

Véritable enseignement historique.

Histoire de l'Eglise. — Nécessité de lui donner une large part dans l'Enseignement.

Du mode d'enseignement de l'histoire.

De la part à donner à la leçon parlée du professeur; les comptes-rendus oraux des élèves. — Les devoirs des élèves. — Emploi des sommaires.

Auteurs. — Est-il nécessaire de faire suivre un auteur aux élèves? Les livres abrégés. — Les livres plus complets.

Du choix d'un bon auteur. — Quels sont les meilleurs auteurs? Y aurait-il utilité de mettre au concours la composition de nouveaux précis historiques?

Dangers de certains livres d'histoire tolérés dans les maisons chrétiennes.

2. *Géographie.*

De l'importance à donner a l'étude de la géographie.

Emploi des différents systèmes de cartes. — Devoirs.

TROISIÈME COMMISSION.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SCIENCES. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DIT SPÉCIAL (1).

1re *Question.* — SCIENCES.

Des méthodes. — Un auteur est-il toujours nécessaire?

(1) Nous comprenons sous ce titre les cours de français, de langues vivantes, de sciences, de commerce, etc., qui se font dans les établissements d'Enseignement secondaire.

De l'abus des problèmes en géométrie.

Des avantages et des inconvénients des problèmes de pure application.

Des programmes des classes. — La grande extension donnée aux cours de sciences dans les classes inférieures est-elle favorable au développement intellectuel ?

Les expériences. — Les excursions.

Notions d'histoire et de philosophie des sciences.

Comment l'enseignement scientifique peut-il servir à développer la foi ?

2e *Question.* — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.

Méthodes. — Programmes. — Auteurs.

(Mêmes questions que ci-dessus pour l'Enseignement secondaire proprement dit).

Des quelques avantages de cet Enseignement. — De ses inconvénients. — Moyens de les atténuer.

Comment relever le niveau intellectuel des enfants qui suivent les cours de l'Enseignement spécial ?

De l'abus des *applications* substituées à la théorie.

Des cours et écoles préparatoires aux écoles des Arts-et-métiers — Vétérinaires, etc.

Méthodes de l'enseignement des *langues vivantes.*

QUATRIÈME COMMISSION.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

DES COLLÉGES. — RECRUTEMENT DU CORPS PROFESSORAL. — SOCIÉTÉS.

1re *Question.* — DES COLLÉGES.

Internat et Externat.

Inspection du professorat. — Correction des devoirs.

Surveillance. — Intervention des professeurs dans l'*étude.*

Durée des classes et des études.

Récitation : Utilité de la faire pendant la classe.

Programme de chaque classe.

Systèmes de récompenses. — Systèmes de punitions.

2ᵉ *Question.* — Recrutement du corps professoral.

Y aurait-il lieu, en attendant la fondation des Universités catholiques, de former un jury pour apprécier les candidats aux fonctions de professeur dans l'Enseignement libre ?

Maisons de hautes études.

3ᵉ *Question.* — Sociétés.

Sociétés d'éducation. — Alliance des maisons d'éducation chrétiennes, etc.

CINQUIÈME COMMISSION.

CONTENTIEUX.

1. — Moyens de posséder :

Des moyens de parvenir — sous la législation actuelle — au droit de posséder en commun et de transmettre les établissements scolaires.

Des différents modes de posséder. — Formules diverses de Sociétés pour la création et la conservation d'Etablissements d'instruction libres.

2. — Bourses :

L'Etat ne doit-il pas aux familles qui ont mérité des bourses la liberté d'user de ces bourses dans les maisons d'éducation de leur choix ?

Moyens de fonder des bourses dans les maisons catholiques.

SIXIÈME COMMISSION.

QUESTIONS DIVERSES.

1ʳᵉ *Question.* — Œuvres de foi et de zèle.

Exercice de la charité comme moyen d'éducation. — Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Œuvres diverses.

2e *Question.* — Bibliothèques. — Livres de prix.

Bibliothèques des Colléges. — Leur importance, leur réglementation.

Distributions des prix. — De la formation de bons catalogues de livres de prix. — Abus des catalogues actuels.

Du danger des livres qui affectent de faire abstraction de toute croyance.

Composition par des auteurs chrétiens d'une bibliothèque des distributions des prix : — *catholique* — *sérieuse* — *à bon marché.*

Commissions diocésaines ou régionales pour examiner les livres à donner en prix.

Catalogue des livres à conseiller aux jeunes gens qui sortent du collége.

3e *Question.* — Concours.

Concours à établir entre les maisons chrétiennes. — Exemples.

4e *Question.* — Académies ou Sociétés littéraires entre les élèves des classes supérieures.

5e *Question.* — Délassements.

Récréations. — Jeux.

Fêtes.

Pièces de théâtre. — Faut-il les maintenir? — Quelles règles pourrait-on se proposer pour les jeux scéniques dans les maisons chrétiennes?

Catalogues du théâtre chrétien des colléges.

6e *Question.* — Caisse. — Fonds.

Des moyens de constituer des ressources pour exécuter les diverses décisions du Congrès.

Frais du Congrès.

Fondation d'une caisse des frais généraux de l'Enseignement.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Le Comité catholique de Paris, à la suite de l'Assemblée générale du mois de Mai, vient d'adresser l'importante circulaire qui suit aux divers Comités de France, et de manifester ainsi quel prix les hommes les plus préoccupés des intérêts de l'Eglise attachent à la question de la liberté de l'enseignement supérieur.

« Paris, le 13 Juin 1873.

« Monsieur le Président,

« Nous prenons la liberté d'insister vivement auprès de vous sur la nécessité de réaliser le vœu proclamé dans notre assemblée générale et consigné dans la circulaire n° 12, vœu dont la teneur suit :

« L'assemblée générale des comités catholiques réclame de nouveau, et avec plus d'instance, la liberté de l'enseignement supérieur, au nom du droit imprescriptible des pères de famille et, avant tout, au nom du droit sacré des pasteurs de l'Eglise, auxquels il a été dit : Allez, enseignez toutes les nations !

« En conséquence, nous émettons le vœu que MM. les députés catholiques fassent tous leurs efforts pour assurer prochainement à l'Eglise, par une loi, la liberté de remplir, sans entraves, auprès de la jeunesse la mission d'enseigner qu'elle a reçue de Jésus-Christ ; et nous prions tous les membres des

comités locaux, tous les catholiques zélés, de prêter leur plus actif concours à NN. SS. les évêques pour préparer, sous leur direction, l'établissement d'universités libres instituées canoniquement.

« M. Chesnelong répond en ces termes : « Permettez-moi de dire, au nom des députés mes collègues, qu'ils acceptent complétement le vœu qui vient d'être exprimé, et qu'ils rempliront de leur mieux la mission qui vient de leur être confiée. La liberté d'enseignement leur est sacrée, comme à vous tous. C'est le droit de Dieu, c'est le droit des croyances religieuses, c'est le droit des familles, et, par conséquent des chrétiens, des pères de famille doivent tout faire pour en défendre le principe. La liberté d'enseignement doit triompher : elle triomphera. »

« Nous vous prions d'offrir à NN. SS. vos évêques le concours de votre dévouement filial et de vouloir bien insister, sans vous lasser, auprès de MM. vos députés, en vue de la réalisation de ce vœu.

« Soyez assurés également que de notre part, avec l'aide de Dieu, nous ne négligerons aucune occasion de travailler à la même œuvre.

« Veuillez agréer tous nos sentiments de considération et de dévouement en Notre-Seigneur.

« *Le Président,*
« BAILLOUD.

« *Le Secrétaire,*
« LÉON PAGÈS. »

(Prière d'adresser les réponses à M. BAILLOUD, rue de l'Université, 47.)

LES CONCOURS.

De généreux efforts ont été tentés depuis quelque temps pour fortifier l'union des établissements d'enseignement secondaire libres. Parmi les moyens proposés, nous voulons aujourd'hui en rappeler un dont l'importance a déjà été signalée par plusieurs membres remarquables de l'Enseignement libre.

Le projet d'ouvrir un concours entre les élèves des mêmes classes de plusieurs maisons chrétiennes avait été formé il y a un an environ. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce projet a déjà reçu un commencement de réalisation. Dès le début de cette année scolaire, deux institutions qui jouissent d'une assez grande réputation et dont la province compte avec bonheur les services et les succès, ont organisé une lutte pacifique entre les élèves de leurs diverses classes. Les textes étaient alternativement choisis par chaque maison : en les faisant parvenir, on indiquait les conditions de temps et de travail dans lesquelles les compositions devaient être faites de part et d'autre. Les copies des élèves étaient ensuite expédiées à la Maison qui avait donné le texte ; celle-ci remettait les copies de ses propres élèves avec celles de l'autre établissement à un jury spécial chargé de les apprécier et de les classer.

On trouvera sans doute que ce système peut offrir, dans sa simplicité, quelques inconvénients : cependant il importe de remarquer que l'alternative qui les fait peser tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, peut les atténuer ou les compenser en grande partie. Mais ce que nous pouvons affirmer au nom de l'expérience, c'est que, dans la pratique, les inconvénients ont été à peu près nuls et les avantages immenses. Il y aurait à prévoir la difficulté résultant du travail considérable imposé au jury, si les institutions prenant part au concours devenaient trop nombreuses.

Parmi les résultats très-heureux déjà obtenus, qu'il nous suffise de signaler une constatation plus précise des forces respectives, une émulation plus féconde, un stimulant précieux pour les maîtres et les élèves.

Avec l'autorité plus grande de l'expérience, nous répéterons donc, à propos de cette tentative, ce que nous disions déjà au mois d'avril 1872 :

« N'y a-t-il pas là les éléments nouveaux d'une association et d'une institution future de concours pour les établissements libres, et cela dans de grandes conditions d'impartialité, avec encouragement pour les vainqueurs, sans aucune humiliation pour les concurrents moins heureux? (1). »

Nous faisons donc un nouvel appel aux divers établissements libres qui voudraient profiter des avantages d'une lutte aussi féconde en bons résultats. Déjà quelques maisons se préparent à entrer bientôt en lice : il importe que leur nombre devienne plus grand, afin de multiplier les fruits que chacune peut retirer de cette institution que nous ne craignons pas de considérer comme une des œuvres pratiques les plus propres à fortifier l'Enseignement classique et à resserrer les liens qui unissent déjà les institutions libres.

Quelques supérieurs nous ont écrit à ce sujet en exprimant leur désir de s'associer à ces luttes, mais aussi leur crainte de voir certaines difficultés se produire dans l'exécution. D'autres demandent instamment que la question soit mise à l'étude et discutée dans le prochain Congrès de l'Enseignement chrétien. Là, les supérieurs et les chefs des établissements libres pourraient conférer et se concerter sur les motifs d'adhérer au projet, sur la manière d'écarter les difficultés, et sur les moyens à prendre pour le réaliser sur une plus vaste échelle.

Nous ne voulons pas insister ici sur les motifs déjà signalés plus haut; mais nul n'ignore qu'un des avantages que les établissements universitaires font sonner bien haut auprès des familles, consiste dans les succès que leurs élèves peuvent ob-

(1) Tom. II, p. 382.

tenir aux concours généraux et aux concours académiques. On sait même l'abus qu'en fait l'*Alma mater*, trop souvent à l'insu des familles, alors qu'un professeur fait négliger à un élève les divers points de ses études, parfois les plus importants, pour lui faire concentrer tous ses efforts sur une seule faculté. On fait alors d'un jeune homme ce qu'on appelle vulgairement, au lycée, un *gibier de concours*, bon pour donner du relief au lycée qui le possède, et pour procurer à son professeur l'avancement ou la décoration qui étaient en vue. Quant à l'avenir de l'enfant, compromis par cette applicatiou exclusive de son intelligence, quant à ses études, sacrifiées à un succès passager qui nuit aux succès ultérieurs et nécessaires des examens placés à l'entrée des carrières, on s'en inquiète fort peu. Ne faut-il pas ajouter que les concours universitaires n'ont qu'une valeur relative et ne signifient qu'une chose, à savoir que les études sont moins faibles dans tel lycée que dans tel autre : mais prouvent-ils que les lauréats de ces concours sont plus forts que les élèves des autres établissements de France, ou simplement qu'ils sont forts dans leurs études ? Nullement. Il n'en est pas moins vrai que les familles n'aperçoivent pas toujours cette distinction, et sont séduites par la valeur illusoire qu'elles attachent à ces succès souvent trompeurs. Aussi, nous demandent-elles quelquefois pourquoi les établissements libres n'auraient pas leur concours?

Nous pensons donc que, sans tomber dans les défauts ou les excès des concours universitaires, il faudrait, en y apportant le désintéressement du maître chrétien, et en y cherchant le vrai bien des élèves dans la mesure voulue, il faudrait, disons-nous, faire entrer cette institution dans les mœurs de l'enseignement libre : on pourrait ainsi répondre au désir des familles, faire ressortir la vraie valeur trop peu remarquée des luttes organisées entre les lycées, et donner à l'enseignement catholique libre le relief et la place qu'il reprend, d'ailleurs, tous les jours dans l'opinion publique, de plus en plus convaincue de la solidité de ses résultats et du nombre de ses succès.

Une des solutions déjà proposées, et que nous soumettons à nos lecteurs, pour leur faire voir le chemin qu'a déjà fait dans les esprits sérieux le projet en question, serait la suivante : Organiser un concours pour deux ou trois départements offrant quatre ou cinq établissements qui voulussent entrer en lutte ; convoquer les six, huit ou dix élèves plus forts de chaque classe (philosophie, rhétorique, seconde, troisième et quatrième) dans un des établissements où des salles seraient réservées pour les compositions ; pourvoir aux frais de déplacement, de surcharge pour l'institution où auraient lieu les compositions, etc., au moyen d'une association dont le but serait d'encourager ces concours en les préparant et en leur ménageant les ressources nécessaires ; former le jury avec les professeurs de ces diverses maisons ; c'est-à-dire, en soumettant les compositions de rhétorique, par exemple, aux quatre ou cinq professeurs de rhétorique de ces institutions.

Cette solution, dont nous ne donnons ici qu'une idée sommaire et superficielle, aurait besoin d'être étudiée et précisée : aussi ne prétendons-nous la donner que comme un aperçu des diverses combinaisons qui pourraient être imaginées pour arriver au résultat.

Pour nous résumer, nous proposons aux chefs des établissements libres d'appeler d'une façon spéciale l'attention du prochain Congrès sur l'idée d'un concours annuel (ou plus fréquent) entre les élèves des institutions qu'ils dirigent ; les avantages multiples qui en découleraient doivent les exciter à écarter les inconvénients ou les obstacles qui se présentent au premier abord lorsqu'on étudie cette question ; le désir des familles, le bien de nos élèves, la cause de la liberté de l'enseignement catholique, l'autorité des hommes les plus compétents, les expériences déjà faites, l'illusion produite dans le public par les concours universitaires, sont autant de motifs qui nous font un droit et un devoir d'attacher à ce projet une haute importance, et de le livrer à exécution dans un bref délai.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE

ET

LES UNIVERSITÉS CHRÉTIENNES.

A Deo omnis medela.
(Eccli).

Du grand mouvement catholique suscité l'an dernier pour la réorganisation de l'Enseignement, il restera autre chose que des écrits de journaux ou des procès-verbaux de conférences et de congrès. Ce mouvement ne serait, en effet, qu'une agitation noble, mais stérile, s'il ne devait doter notre pays d'Universités chrétiennes indépendantes, appelées à renouveler les hautes études et à relever la génération actuelle. Nous avons personnellement la ferme conviction que ce but saura être atteint; aussi nous paraît-il opportun de rechercher comment, parmi les sciences, une des plus intéressantes, la Médecine, participera à cette renaissance intellectuelle, et dans quelle mesure il sera possible de faire pénétrer l'esprit chrétien dans un art considéré aujourd'hui comme le boulevard du matérialisme. Le rôle important des médecins dans la société, leur initiation dans la famille aux choses les plus intimes et souvent les plus sacrées, la considération qui s'attache à leur ministère et qui les porte souvent jusqu'aux fonctions publiques, donnent à cette question une portée sociale qui ne peut échap-

per à aucun bon esprit. — Au premier abord, rien qui paraisse plus étrange, dans le siècle où nous vivons, que de vouloir établir une relation entre la Médecine et la Religion ; la plupart des hommes les conçoivent l'une et l'autre dans un état d'antagonisme permanent, et se refusent à croire que l'on puisse réconcilier des doctrines aussi opposées. Plus que toute autre science, par ses études anatomiques et physiologiques, par son application constante à l'étude de la matière et des lois qui la régissent, la Médecine, à leurs yeux, devrait rester dégagée des liens qui unissent la Religion à toutes les branches des connaissances humaines. Les savants du siècle dernier propagèrent cette fatale erreur qui a été comme un virus d'athéïsme, dont les morbides influences ont souillé devant l'opinion quelques théories médicales, sans atteindre toutefois la science véritable. La science, en effet, n'est pas solidaire des excès commis en son nom, la honte en retombe tout entière sur ses indignes profanateurs. Mais il faut le reconnaître, nos écoles modernes, issues de ces funestes systèmes, en appliquant leurs principes erronés à la Biologie, dont la Médecine n'est qu'un appendice, en exploitant la méthode de philosophie positive, cet instrument nouveau d'un matérialisme suranné, semblent avoir pris à tâche de justifier les craintes de la conscience publique. Nous ne voulons pas insister sur ces tendances de l'enseignement médical contemporain, elles ne sont que trop connues : circonscrites avec soin au début par crainte du scandale, dans le sein de la faculté, dans ce « *sacrum Hippocrati* », où leur écho doit tristement surprendre le génie philosophique du « Père de la Médecine », elles ont fini par faire irruption dans le domaine public à la suite d'écrits retentissants, publiés sous forme de thèses, d'articles de journaux, de revues ou de dictionnaires, tel que ce dictionnaire de médecine, célèbre par la réprobation qu'il souleva dans le monde chrétien. Les merveilleuses découvertes de notre siècle paraissent même n'avoir été, entre les mains de certains de nos physiologistes, que des moyens d'étayer le matérialisme sur des bases nouvelles, mais impuis-

santes à soutenir un édifice ruiné ; c'est ainsi que les études dues au microscope ont donné naissance à des théories dont s'offensent également la morale, la raison scientifique et la dignité humaine. Faut-il donc s'étonner qu'une science ayant la prétention de reposer uniquement sur la matière organisée, à l'exclusion de l'âme immatérielle proclamée une « entité hypothéthique », ait accrédité l'opinion d'un antagonisme irréconciliable entre la Médecine et la Religion, et soulevé contre l'école de Paris les protestations du monde catholique et savant ? — La grande tâche de mettre d'accord l'enseignement de la Médecine avec l'exposition de la Religion appartiendra de droit aux nouvelles Universités qui vont éclore du mouvement catholique actuel. Ces jeunes écoles auront donc pour mission, tout en distribuant l'enseignement scientifique le plus large et le plus complet, de régénérer la science médicale, et de lui restituer son caractère philosophique et religieux. Que personne ne crie donc au paradoxe, lorsque nous annonçons que la Médecine, loin d'être incompatible avec la Religion, réclame son alliance comme sa garantie, sa force et sa gloire. Il n'est pas de médecin, sérieusement chrétien, qui n'ait réfléchi aux mystérieuses affinités qui les unissent, et qui n'ait dû parfois à ces méditations les plus belles inspirations de sa carrière.

Et, d'abord, quelle est cette science pour laquelle nous réclamons un pareil privilége ? Qu'est-ce que la Médecine? La réponse classique est sur toutes les bouches : c'est l'art de guérir. Arrêtons-nous un moment à cette définition ; si banale qu'elle paraisse, elle va nous fournir un précieux argument. La médecine est, en effet, un art, un art véritable qui demande, pour être interprêté avec succès, la plus haute élévation de l'esprit et la mise en jeu des facultés les plus nobles. Mais pour apprécier la nature et la grandeur de cet art, il faut se demander quel en est l'obiet. Cet objet, c'est l'homme. L'homme, merveilleux composé d'une âme libre et immortelle, et d'un corps sujet à la mort, mais dépositaire de la vie. Or, la Médecine a pour mission de maintenir l'harmonie entre toutes les

parties de cet admirable assemblage qui constitue la personne humaine ; de défendre le corps contre les attaques d'une incessante dissolution ; d'en conserver et d'en multiplier les éléments de vitalité, et d'assurer ainsi à l'âme le parfait développement de ses facultés intellectuelles, et l'accomplissement de sa magnifique destinée sur la terre. Voilà l'instrument vivant livré aux mains et aux méditations de la Médecine ; voilà le champ fécond, mais rempli de problèmes, de dangers et de mystères, sur lequel elle devra opérer ! Pour remplir cette noble mission, la Médecine, comme ses sœurs de l'antiquité, la Poésie, la Peinture et la Musique, exige l'inspiration, sublime apanage de l'artiste, céleste étincelle que Dieu fait quelquefois jaillir du cerveau de l'homme pour le rapprocher de lui. Hippocrate, Sydenham, Torti, furent de grands artistes qui ne le cédèrent pas en inspiration aux Michel-Ange et aux Raphaël, et qui ont laissé comme eux des monuments impérissables de leur génie. C'était aussi un artiste, celui qui eut le premier l'idée d'appliquer son oreille sur une poitrine humaine, et interpréta, dans un langage fécond en indications thérapeutiques, les sons mystérieux qui s'y produisent. J'ai nommé Laennec, l'immortel inventeur de l'auscultation. Et celui qui découvrit la vaccine ! Et cet autre qui, devant un enfant atteint de l'asphyxie croupale, conçut l'heureuse audace de lui ouvrir la trachée, et créa ainsi une méthode qui a conservé des milliers d'existences ! Quelles plus belles, quelles plus utiles inspirations les autres arts peuvent-ils opposer à d'aussi précieuses découvertes ? L'incomparable Celse pensait qu'il y a, dans un médecin vraiment digne de ce nom, une faculté qui ne peut se nommer ni se définir ; c'est précisément ce je ne sais quoi qui crée le médecin artiste. C'est bien cette mystérieuse puissance qui mettait entre Galien et Marcianus toute la distance que celui-ci constatait lui-même, quand, un jour, rencontrant dans les rues de Rome le médecin de Pergame, il s'écriait : « Comme toi, j'ai lu le pronostic d'Hippocrate, pourquoi ne puis-je pronostiquer comme toi ? »

Ainsi, hâtons-nous de le proclamer, la Médecine est un art, et

le médecin un véritable artiste. Mais si la seule puissance du génie a suffi pour élever au-dessus de l'ordre empirique le médecin de l'antiquité, à quelle hauteur ne peut atteindre le médecin soutenu et porté par le souffle de la révélation? Car personne ne saurait contester l'influence du christianisme sur les arts. L'Eglise, cette première école du vrai, du beau et du bien, est encore la source vive où tous les arts viennent puiser et leurs plus belles inspirations et leurs applications les plus heureuses. N'est-ce pas, en effet, à l'art fecondé par la foi que nous devons les plus admirables chefs-d'œuvre des temps modernes? C'est grâce à leur alliance que Raphaël peignit les fresques du Vatican, et que Michel-Ange suspendit dans l'espace la coupole de Saint-Pierre; que Corneille écrivit Polyeucte, et Racine dicta Athalie; que Sthal et Barthez conçurent les plus hautes et les plus consolantes doctrines médicales. Tant que vivront ces œuvres immortelles, elles rediront de siècle en siècle ce que peut le génie uni à la foi, et l'art de la Médecine se glorifiera toujours de son alliance avec la Religion.

Mais, sans renoncer à son rang parmi les arts libéraux, la médecine n'a-t-elle pas encore le droit de prendre place parmi les sciences dont s'honore l'humanité? Faut-il la rabaisser au niveau d'un obscur empirisme, ou l'élever dans les sphères éclairées par la raison et par la foi? Dans son vaste domaine, la médecine n'embrasse-t-elle pas plusieurs parties qui se rattachent à la Philosophie et à la Religion? On peut, en effet, considérer la médecine dans ses applications immédiates et pratiques, ou l'envisager dans ses principes fondamentaux et les théories qui en découlent. Sous ce premier rapport, elle est un art expérimental, c'est l'art de guérir; sous le second, elle se transforme, elle devient une science véritable, la science de guérir. C'est à ce point de vue nouveau qu'il nous faut présenter la médecine avec le cortége des sciences qui lui servent d'auxiliaires.

L'une des plus importantes est, sans contredit, l'hygiène, science éminemment rationnelle et religieuse, qui a pour but de préserver la vie de l'homme et de pourvoir à la conservation

des peuples. Il faut distinguer une double hygiène : l'hygiène de l'âme, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et l'hygiène du corps. Qui ne voit, du premier coup-d'œil, exister entre elles les mêmes relations, la même dépendance qui existent entre le corps et l'âme ? C'est par suite de ces rapports continuels que la religion, sans avoir d'autre but direct qu'un but moral, ne peut rien commander à l'âme qui n'ait aussitôt un profond retentissement dans toutes les parties de l'organisme, et qu'une sage hygiène, préoccupée avant tout des conditions de santé ou de salubrité, aura toujours soin de mettre d'accord les prescriptions médicales avec les lois de l'Église. Pour placer en évidence cette vérité, il suffit de rappeler quelques faits. Ainsi, pour l'Église, le jeûne et l'abstinence sont, avant tout, des lois morales, mais leur fidèle observance procure au corps tous les avantages d'une hygiène bien entendue. Dans la pensée de l'Église, quelle est la fin principale de la sanctification du dimanche, sinon de faire respecter les droits de Dieu et de garantir les devoirs de l'homme ? Mais la société civile ne tarde pas à en recueillir les fruits. Toutes les classes de la population participent à une meilleure répartition des fatigues et du repos ; la famille resserre ses liens autour du foyer domestique, et les forces de l'individu, maintenues dans un juste équilibre, se trouvent conservées et renouvelées par ce temps d'arrêt providentiel. On sait quels dangers présentent, à notre époque, les grandes agglomérations d'ouvriers dans les centres industriels, les excès de travail imposés par les patrons aux femmes et aux enfants, le mélange pernicieux de l'un et l'autre sexe ; on connaît, dis-je, ce déplorable amas de maux toujours croissants, mais on ignore souvent le remède qu'il convient d'y apporter. Que l'hygiène consulte la religion, celle-ci lui indiquera le secret de guérir des plaies incurables pour tout autre. A cette heure même, où nous nous affligeons amèrement de l'affaiblissement et de la diminution rapide de notre race, surtout dans les milieux viciés par l'irréligion, où en trouver la cause, sinon dans l'oubli et le mépris des lois portées par l'Église pour régler les alliances conjugales

et maintenir l'unité et la sainteté du mariage? Ainsi, le Catholicisme, par cette discipline prévoyante qu'il impose aux corps pour sauver les âmes, aussi bien que par la fixité immuable de ses dogmes et par la morale élevée et consolante qu'il professe, est, de toutes les institutions religieuses, celle qui exerce l'influence la plus profonde et la plus salutaire. La force morale qu'il déploie se traduit au dehors par des effets physiques que la statistique s'est empressée de reconnaître et d'enregistrer. C'est, sans aucun doute, chez les catholiques, que la vie moyenne est la plus longue, qu'il y a le moins de morts-nés et le moins de suicides. Chez les protestants, au contraire, la vacillation des croyances, ce double courant qui les entraîne ou vers un illuminisme insensé, ou vers un rationalisme sceptique, le prosélytisme rival de sectes qui pullulent à l'infini, ne sont que trop faits pour jeter le désarroi dans les intelligences, troubler l'organisme et ruiner la santé. Halloran raconte que dans l'asyle des aliénés, à Corck, en Irlande, la proportion des catholiques est, aux protestants, comme un est à dix. Le fatalisme, issu du Coran, n'est-il pas la plaie de l'Orient, et la cause secrète de la décadence de l'empire musulman? Enfin, nul n'ignore combien sont dégénérés et inférieurs aux nations chrétiennes les peuples livrés à la honte de la polygamie.

Dans un écrit de ce genre, on ne peut indiquer qu'en traits rapides un si vaste sujet; ils suffisent déjà pour en faire deviner la grandeur et la richesse. D'autres, plus autorisés, le développeront peut-être un jour, et ce sera à l'honneur de l'Église catholique, tant calomniée aujourd'hui. En effet, l'histoire de l'hygiène est liée à celle de cette grande institution, et une pareille connexion est la preuve frappante de la sollicitude que l'Église montra toujours pour les peuples, de la sagesse de ses vues, de la hauteur de ses conceptions, et surtout de cet esprit de prévoyance et de charité universelle qui forme le caractère distinctif de sa législation.

Il est une autre branche principale des connaissances humaines qui, par ses attaches à la Médecine et à la Religion,

sert de trait d'union entre la science chargée de guérir les maux du corps et celle qui guérit les maux de l'âme : je veux parler de la Philosophie, cette reine des sciences qui les domine toutes dans l'ordre naturel et les mène à la conquête pacifique de la vérité. La Médecine elle aussi se fait gloire de recevoir les lumières et les hautes direction de cette science mère et maîtresse de toutes les connaissances humaines. Quel est le médecin intelligent qui ne reconnaisse que l'anatomie, la physiologie, la pathologie sont par elles-mêmes incapables de lui donner la connaissance complète du composé humain dans ses puissances comme dans ses défaillances, si la Philosophie ne vient développer leurs données et leurs observations en illuminant toute la partie spirituelle de l'homme? C'est elle en effet qui lui découvre, dans la personne humaine, la mystérieuse union de l'âme et du corps et la mutuelle influence que ces deux parties d'un même être exercent l'une sur l'autre dans leur commerce essentiel. C'est elle encore qui, avec le double flambeau de la psychologie et de la morale, lui révèle d'une part ce groupe de facultés supérieures libres et intelligentes dont le jeu se mêle incessamment aux phénomènes physiologiques, et de l'autre ces maladies de l'âme qu'on appelle passions et dont le contre-coup affecte d'une manière si profonde l'organisme tout entier. Le médecin doit donc être philosophe pour embrasser son sujet d'un regard *adequat* et ne pas tronquer ce que la nature et la providence ont uni dans l'homme d'une manière si intime et si merveilleuse. Comment s'étonner alors si les plus grands médecins de l'antiquité furent en même temps les oracles de la sagesse païenne? Hippocrate, Pythagore et Galien ne doivent pas moins leur immortalité à la puissance de leur génie philosophique qu'à la vaste étendue de leurs connaissances naturelles. On peut même dire que ces hommes illustres travaillèrent avec les Socrate, les Platon et les Aristote, à recueillir les traditions du monde primitif et en formèrent cette synthèse universelle qui excite notre admiration pour une époque où l'Evangile n'était pas encore venu dissiper les ténèbres du paganisme. Il ne manqua à leurs

doctrines pour devenir dignes du genre humain que d'être épurées et complétées par les enseignements du christianisme.

Mais la saine philosophie à son tour reconnaît au-dessus d'elle une autre science, la théologie, une autre parole, la parole de Dieu : et c'est avec reconnaissance qu'elle accueille les nouvelles lumières que cette parole vient lui apporter sur la nature de l'âme et ses destinées, sur la morale et sa sanction. La Philosophie nous apparaît donc comme l'intermédiaire placé par la Providence entre la Médecine et la Religion, en sorte que le médecin ne peut être réellement philosophe sans être profondément chrétien.

On le voit par ces courtes considérations, la Religion et la Médecine, loin d'être antagonistes comme on l'a accrédité faussement, ont au contraire dans leur action parallèle sur l'âme et sur le corps plus d'un point de ralliement. Envisagée comme art, la Médecine reçoit directement les inspirations du génie et les lumières de la foi. Considérée comme science elle se rattache par la biologie, la philosophie et l'hygiène à la révélation qui lui fournit ses principes les plus certains et ses plus hautes spéculations. Ces deux institutions, l'une divine, l'autre humaine se prêtent, sans gêner leur action, un mutuel appui. La Religion, médecine de l'âme, guide et pondère ; elle tient à la main le flambeau de la vérité dont elle projette les rayons vers sa sœur la médecine humaine. Elle est le phare qui éclaire les recherches de la science et qui lui signale les écueils où elle risque de naufrager. A la Médecine d'observer ses signaux, à elle de ne pas oublier qu'elle est à la recherche de la verité et qu'on ne peut obtenir de vérités particulières et spéciales quand on ne possède pas les vérités générales. Elle a la mission de guérir le corps, mais elle ne doit pas perdre de vue que ce corps n'est que l'enveloppe de l'âme immortelle dont il n'est pas possible de faire abstraction ; la religion proclame l'existence de ce principe immatériel, la médecine en perçoit, en étudie, en analyse les effets, c'est dans cet accord que réside vraiment le plus grand degré de probabilité de l'art de guérir;

hors de là, il ne peut y avoir qu'incertitudes, hypothèses et sophismes plus ou moins ingénieux, cortége ordinaire des erreurs doctrinales.

Tel est l'esprit catholique qui sera donné, nous n'en doutons pas, à l'enseignement de la médecine, non à cet enseignement officiel qui se mesure et s'impose dans les facultés de l'Etat, nous connaissons trop les tendances et les doctrines du corps universitaire pour l'espérer jamais, mais dans les établissements que va fonder selon toutes apparences l'initiative privée.

Déjà le mouvement catholique s'est manifesté avec énergie et ses principaux représentants, réunis dans un congrès dont nous avons suivi attentivement les travaux, ont déclaré leur ferme résolution d'appliquer ce droit d'enseigner qu'ils revendiquent depuis tant d'années. Déjà, nous le savons aussi, un illustre évêque a conçu le plan d'une grande université catholique qui comprendrait l'étude de la théologie, du droit et de la médecine ; nous avons donc tout lieu d'espérer sous peu le développement régulier d'établissements qui sauvegarderont moralement et scientifiquement l'avenir d'études qui nous sont chères. Si ce projet se réalise, et tout porte à croire qu'il se réalisera, on peut être sûr que, sous de pareils auspices, le drapeau de la science unie à la religion sera tenu d'une main ferme. Nous assisterons alors à un magnifique spectacle : les hautes études, reliées entre elles par l'esprit chrétien qui est l'esprit scientifique par excellence, ne formeront plus qu'une seule et même famille, dont les membres, bien que recevant des missions différentes, auront la même origine, s'inspireront des mêmes principes, et tendront finalement vers un but identique. La médecine participera, dans la mesure qui lui est propre, à cette régénération des sciences ; ce ne sera plus une école d'athéisme ; elle se rappellera au contraire qu'elle n'a jamais brillé d'un plus vif éclat qu'à l'époque où elle professait les doctrines du spiritualisme et où elle était appelée à éclairer de ses lumières la vraie philosophie. Un pareil moment n'est peut-être pas très-éloigné ; après tout, les mé-

decins doivent être las de ne voir dans l'homme qu'un amas de cellules agencées ensemble, et de ne trouver dans les doctrines qui ont cours qu'absurdités, contradictions, profonde ignorance de la genèse de la vie, et pour mettre le comble à ce bilan désespérant, la sombre pensée d'un implacable néant.

Dr Paul Triaire.



UNE HEUREUSE INNOVATION

A L'ACADÉMIE.

La *Revue de l'Enseignement* chrétien ne rend pas compte des séances de l'Académie française ; elle ne le ferait pas, même pour citer l'éloquent discours d'un académicien qui a acquis, par la présidence du Congrès de l'Enseignement chrétien, des titres nouveaux aux sympathies des maîtres de la jeunesse ; mais le langage de M. le comte de Champagny, lors de la réception de M. Littré, nous a paru si heureusement révolutionnaire, si peu conforme aux usages d'incrédulité obséquieuse de la pacifique Assemblée, que nous cédons au désir d'inscrire la péroraison de son discours dans notre *Recueil* ; cette page mérite une place aux annales de l'Enseignement chrétien.

Nous ne savons si M. Littré se convertira, nous le lui souhaitons bien sincèrement, mais il nous semble qu'après la retraite de Mgr Dupanloup il vient, en cette nouvelle occasion, et sans trop se plaindre, de tendre magnifiquement la joue à un second soufflet.

« Je ne rappellerai qu'en passant une absence, je ne veux pas dire une retraite, objet pour moi d'un regret personnel, que mon cœur d'ami ne saurait taire. Mais laissez-moi vous le dire, Monsieur ; ce n'est pas seulement ici un académicien qui répond à un académicien ; c'est une âme sincère qui parle à une âme sincère ; elle a besoin de s'expliquer et elle est sûre qu'elle n'offense pas. Vous avez cru que la science, c'est-à-dire la science des faits, la science des choses visibles, devait suffire à l'humanité ; vous avez interdit à l'homme d'aller au-delà. Ce travail naturel et logique qui, des choses visibles s'élève aux choses invisibles, et qui est le labeur propre et la plus haute mission de notre rai-

son, avec un stoïcisme impitoyable, vous avez cru devoir le supprimer ; vous avez mis en interdit l'intelligence humaine. Mais, soyez-en sûr, Monsieur, pour le bonheur de l'humanité, vous ne la déferez point ni ne la referez. L'humanité restera avec ses instincts qui ont besoin de la terre, mais qui ont besoin aussi d'autre chose que de la terre. La science strictement bornée à l'élément matériel, cette science toute sèche, qui étudie les faits sans remonter à la cause suprême, ne suffira jamais à contenter l'humanité. Il faut à l'homme un autre exercice et une autre satisfaction pour sa raison, d'autres consolations pour sa vie, d'autres espérances pour ses douleurs, d'autres fleurs pour honorer le tombeau de ses pères, d'autres chants à chanter sur le berceau de ses petits enfants. Il l'a bien éprouvé, celui-là même que vous appelez votre maître et dont vous avez écrit l'éloge (il faut que votre modestie me permette de vous dire que je mets le panégyriste bien au-dessus du héros) ; Auguste Comte a éprouvé, dans la dernière période de sa vie, ce que vous appelez une réaction mystique, étrange et confuse, il est vrai, où il se faisait grand-prêtre, célébrait un culte (un culte sans Dieu !) et passait des jours à lire, en même temps que les œuvres de certains poètes favoris, l'*Imitation de Jésus-Christ*. Vous-même, vous trahissiez, malgré vous, cette inquiétude du génie humain auquel ce qu'il voit et ce qu'il touche ne saurait suffire, lorsque, dans de beaux vers (car vous avez fait des vers, même dans la langue d'aujourd'hui), vous invoquez la terre à défaut d'autre divinité ; vous voudriez la suivre, « plein, dites-vous, d'extase et d'effroi » ; vous voudriez « sentir sous vos pieds l'abîme et son mystère », et vous êtes désolé de ne rencontrer que « des soleils sans nombre ».

. . . . . Vains atomes
Perdus dans les royaumes
Et du vide et du froid.

« Non, Monsieur, tout n'est pas si vide ni si froid. Il y a quelque chose, et quelque chose de perceptible, au-delà de la science purement matérielle. Ce n'est pas un Père de l'Eglise ni un philosophe que je vais vous citer ; ce n'est, rassurez-vous, ni un théologien ni un métaphysicien ; ni saint Augustin ni Platon. C'est tout simplement l'homme du peuple, le comédien, mais aussi le grand penseur, Shakspeare. Vous vous rappelez ce mot : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, que ne peut en rêver votre philosophie, » à plus forte raison votre biologie et votre physiologie. L'imagination, la raison même, ne sont pas si courtes que la science. Cette vérité impalpable qui ne se révèle pas dans le laboratoire du chimiste, cette inconnue qui disparaît au fond des alambics et se cache hors de la portée des télescopes,

cette *x* qu'aucune recherche expérimentale ne parviendra à dégager, nous, plébéiens de la science, nous la connaissons et nous l'appelons Dieu !

« Plébéiens de la science ! Mais pourquoi prononcer ce mot ? Est ce que, parmi ces intelligences que l'on juge inférieures, il ne faut pas compter les plus illustres savants des siècles passés, Newton, Euler, Leibnitz, Descartes, Pascal, Linné ; et les plus illustres aussi de notre siècle, Cuvier, Ampère, Biot, Blainville, Flourens, Récamier, et tant d'autres qui sont encore au milieu de nous et dont les noms que je ne dois pas prononcer retentissent encore sous ces voûtes ? Non, ce n'est pas un modeste écrivain comme moi, c'est toute la science d'autrefois et la science d'aujourd'hui, qui, par ses noms les plus glorieux, proteste contre la science d'Auguste Comte.

« Vous terminez, Monsieur, par un souvenir patriotique des malheurs de notre France. Il y a vingt-deux ans, à une époque déjà bien troublée, de généreuses illusions remplissaient votre âme. Vous voyiez alors, dans un avenir peu éloigné, la guerre rendue presque impossible, les armées réduites à quelques volontaires, les révolutions devenant de plus en plus clémentes et magnanimes, la destinée des nations confiée sans péril aux prolétaires des grandes cités ; les barbares du Nord seuls vous inquiétaient, mais vous comptiez, pour les repousser, sur l'alliance de la France, de l'Italie et de l'Allemagne. Noble confiance que, même avant nos derniers malheurs, vous avez été amené à rétracter.

« Le progrès du siècle, hélas ! n'a rendu ni la guerre moins inévitable, ni la force militaire moins écrasante, ni les révolutions plus miséricordieuses, ni les prolétaires parisiens plus capables de gouverner la France, ni enfin l'Allemagne plus amie, ni l'Italie plus reconnaissante. Mais, sans nous arrêter à ce qui nous attriste et nous abat, pensons aussi à ce qui nous honore et nous relève. L'énumération pourra en être longue, mais votre patriotisme ne s'en plaindra pas. Un certain jour, vous avez adopté un mot que notre dictionnaire n'accepte pas ; comme philologues nous l'aimons peu, comme moralistes, nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer. C'est le mot d'*altruisme*, opposé au mot d'*égoïsme*, et que, du reste, on peut traduire par les mots de dévouement et de charité. Ces *altruistes*, ces hommes dévoués, ces âmes charitables, grâce à Dieu, ne manqueront jamais à notre pays. Notre armée en a eu par milliers, vieux soldats à qui le péril de la patrie avait rendu leur épée ; jeunes volontaires devenus soldats pour un jour, le jour du combat et de la mort ; et je sais telle école qui a pu remplir tout un volume des noms de ses jeunes élèves morts au champ d'hon-

neur (1). Telles étaient aussi ces nobles victimes, récompensées d'une vie de dévouement par la captivité et l'assassinat, ces soldats, ces gendarmes, ces prêtres, ces dominicains, ces jésuites (j'aime à appeler les choses et les hommes par leur nom), ce pontife et ce chef de la magistrature qui, marchant à la mort appuyés l'un sur l'autre, étaient comme un emblême de l'alliance entre la patrie et l'Eglise.

« Tel a étéailleurs ce généreux Henri de l'Espée, rencontrant la mort dans la cité à laquelle il allait porter son dévouement. Tels sont encore ces frères des écoles chrétiennes, courageux infirmiers auxquels, après avoir parcouru la longue liste des dévouements civiques, l'Académie a tout d'une voix décerné la palme du dévouement; instituteurs consciencieux et intelligents auxquels vous, Monsieur, vous avez si noblement rendu une justice dont nous vous remercions. Tels sont aussi ces jeunes officiers qui versaient leur sang pour le pays, et aujourd'hui vont consoler, instruire, encourager l'ouvrier et le pauvre; et, enfin, ces modestes lauréats qu'ici, au nom de M. de Montyon, nous couronnons chaque année avec tant de joie, ces humbles servantes, ces obscures chrétiennes, ces pauvres, bienfaiteurs des pauvres. Je dois l'avouer, ce n'est pas la philosophie positive qui a inspiré leur dévouement, pas plus qu'elle n'a inspiré cet humble caporal qui, tombant sur le champ de bataille, dit à son camarade : « Je vais au ciel, prie pour moi, je prierai pour toi. » Non, ils ont puisé leur dévouement à une source plus haute, j'ajoute, plus vraie; mais vous ne les en aimez pas moins, Monsieur, j'en suis sûr.

« Je sais qu'ici vous serez de mon avis. Il s'agit de générosité et de patriotisme. Assez de voix s'élèvent pour nous rabaisser; assez de passions infimes nous font redescendre vers la terre; assez d'humiliations et de doutes nous ont énervés; assez de rancunes encore non satisfaites, de triomphantes ironies, de dédaigneuses curiosités poursuivent au dehors notre pauvre France; assez de passions haineuses et cupides la déchirent au dedans. Laissons cela, aimons tout ce qui peut nous ennoblir et nous relever. Ne craignons pas que notre horizon soit trop vaste, notre ciel trop lumineux et trop pur. Mettons bien haut notre amour, notre culte, notre Dieu, afin de forcer notre cœur à s'élever et à s'ouvrir. De trop de côtés, on nous dit : les cœurs en bas : *Corda deorsum*! Aimons toutes les voix qui nous disent : *Sursum corda*, les cœurs en haut ! »

Cte Franz de Champagny.

(1) *Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève. — Notice sur les élèves tués à l'ennemi*, par le R. P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus; — Paris, 1872.



DE QUELQUES LACUNES

DANS

L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE.

Après avoir fait ressortir l'importance de l'Enseignement historique et discuté la méthode la plus féconde en résultats qu'il importerait d'introduire dans la pratique de cet Enseignement (1), il nous semble que nous sommes loin d'avoir tout dit, puisque, d'ailleurs, la pensée même qui a présidé à la méthode précédemment proposée demeurerait incomplète et plus ou moins stérile, si on s'en tenait limitativement aux matières contenues dans les cours d'histoire et les programmes généralement suivis par les professeurs de nos établissements d'instruction secondaire.

Non, sans doute, le but que doit se proposer un professeur d'histoire ne serait pas atteint, si le maître ne s'attachait parfois à élargir le cadre en reculant l'horizon. Et ici, qu'on ne nous accuse pas de vouloir faire de l'Histoire la science universelle, et, après avoir combattu les adversaires plus ou moins déclarés de cet enseignement spécial, de prétendre réagir au point d'assigner à cette branche de l'Enseignement des proportions démesurées. S'il en était ainsi, nos professeurs d'histoire devraient initier leurs jeunes élèves à la philosophie des faits, à la critique, à la politique, à la stratégie, aux questions souvent épineuses de la chronologie, aux études les plus abstraites sur l'ethnographie et les mœurs des divers peuples,

(1) Voyez, dans la *Revue*, les livraisons de mars et de mai 1873.

à la science du droit constitutionnel et diplomatique et ce que nous pourrions appeler la *théologie des gouvernements*, enfin à tout ce qui concerne la marche intérieure des Etats et leurs relations internationales. Telle ne saurait être notre pensée ; et nous ne méconnaissons pas à ce point les limites obligées d'un enseignement spécial destiné à marcher de pair avec plusieurs autres branches de connaissances non moins importantes. Non, c'est là une question d'intelligence et de temps, que le bon sens et l'expérience ne tarderaient pas à résoudre, si la juste pondération de ces divers éléments et de ces matières ne s'imposait pas d'elle-même dans l'organisation de tout système d'enseignement.

Mais si l'histoire ne peut être enseignée à la jeunesse que dans ses plus modestes limites, ou plutôt dans ses grandes lignes et ses contours les plus généraux, on ne saurait toutefois contester que certaines branches, formant, si l'on veut, des connaissances spéciales, ne se rattachent étroitement à l'histoire proprement dite, et ne l'éclairent d'un tel jour, que l'enseignement, même élémentaire, de l'histoire ne saurait dédaigner ou négliger ces connaissances particulières, du moins dans des limites proportionnées à celles qui bornent et déterminent l'étude de l'histoire elle-même.

I.

Combien de fois n'a-t-on pas répété que la *chronologie* et la *géographie* sont les deux yeux de l'histoire? Quoi de plus naturel et de plus vrai! A ne prendre l'histoire que comme la pure science des faits, n'est-il pas vrai que la double question fondamentale qu'on se pose instinctivement est celle-ci : Où et QUAND ces faits se sont-ils passés?... d'où il suit que la chronologie et la géographie sont intimement liées à l'histoire, dont elles sont les deux auxiliaires inséparables, — la chronologie surtout, ce grand calendrier de l'histoire, qui donne l'âge des

peuples en même temps que la succession des événements et des personnages qui ont laissé une trace, un nom, une influence. Aussi, n'est-il aucun besoin d'insister sur l'absolue nécessité de la chronologie, qui doit se fondre dans l'histoire, et sans laquelle celle-ci ne serait qu'un tableau immobile et inanimé de faits simultanés et nullement distincts, qui ne marqueraient aucune époque et se détacheraient uniformément sur l'horizon des temps, comme serait un tableau sans perspective où tout serait grossièrement placé sur le même plan.

A notre avis, le professeur doit apporter un grand discernement dans le choix des dates destinées à être confiées à la mémoire des élèves, qu'il importe de ne pas surcharger. Pour atteindre ce résultat, il lui sera très-utile de s'attacher à des moyens mnémotechniques susceptibles de graver irrévocablement une ou quelquefois plusieurs dates importantes. Nous ne pousserions pas, toutefois, l'abus de la mnémotechnie jusqu'à exploiter des rapprochements bizarres, et faire servir, par exemple, la prise de Troie (1270 ans avant J.-C.) comme moyen de se rappeler la mort de Saint-Louis (1270 ans après J.-C.), ou réciproquement. Nous ne dirons rien ici des systèmes mnémotechniques, plus ou moins étranges, imaginés ou proposés en matière de dates ; nous dirons seulement que l'un des plus simples et des plus féconds, et par suite le plus classique et le plus profitable, consiste à dresser des *tableaux synchroniques* à plusieurs colonnes, qui ont l'avantage d'obliger l'élève à se servir des matières déjà étudiées pour mentionner les événements déjà connus, avec leurs dates, en regard de ceux qu'on étudie. Quant à nous, l'expérience nous a toujours démontré l'incontestable efficacité de ce moyen, préférablement à tout autre, pour l'intelligence durable et raisonné de la chronologie (1).

(1) Peu de travaux en ce genre ont été publiés. Le meilleur et le plus récent, dû à la plume patiente et exercée de M. l'abbé Michel, est intitulé : *Tableau universel de la Vie des Peuples*. A côté de précieuses qualités, il présente encore quelques défauts : son ordonnance n'est pas assez nette, et l'auteur a eu grand tort, à notre avis, d'adopter le système du synchonisme vertical, alors que la rédaction horizontale est si naturelle et si claire.

La géographie, pour être, en apparence, moins absolument et moins exclusivement liée à l'histoire, (en ce sens, du moins, que la chronologie ne saurait se séparer de l'histoire, et former, comme la géographie, le sujet d'une étude spéciale et distincte), la géographie n'en est pas moins un élément nécessaire, en même temps qu'un aide puissant pour l'intelligence et la mémoire en matière d'enseignement historique. Et ici, ne le dissimulons pas, notre pays a été depuis longtemps renommé pour son infériorité; Gœthe disait déjà, au commencement de ce siècle : « Ce qui distingue les Français, c'est leur ignorance de la géographie. » Il n'est que trop vrai, les Français sont encore inférieurs aux Allemands et aux Anglais dans l'intelligence des civilisations étrangères, trop peu habitués à observer les mœurs des autres nations, ne sachant même pas voyager, enfin dénués de notions suffisantes sur l'ethnographie. L'ardeur que mettent l'Angleterre et l'Allemagne à apprendre la géographie, a produit pour nous de tristes résultats, qui peuvent se résumer en deux mots : Notre abaissement commercial et maritime, et notre abaissement militaire. Une terrible leçon nous a été donnée chez nous par la guerre de 1870, pendant laquelle un ministre prussien a pu dire que nous ne savions pas la géographie de notre pays. Rappelons-nous-le bien: au milieu de cette lutte sans précédents, où la science violentée s'est asservie si humblement au génie de la conquête, la géographie a joué un grand rôle ; depuis longtemps elle était honorée, cultivée parmi nos adversaires, et elle a acquitté sa dette envers eux en se mettant à leur service, dans cette invasion terrible, où le vaincu a sauvé l'honneur à force de dévouement, mais où il n'a pu protéger dans son intégrité un sol qu'il connaissait à peine.

Mais est-il juste que la géographie prenne une importance égale à celle de l'histoire ? Nous ne saurions le prétendre, bien que nous applaudissions sincèrement en principe à la place plus large, qui, depuis quelque temps, a été faite à l'enseignement de la géographie. Néanmoins, nous sommes de ceux qui croient qu'il n'est point nécessaire, et qu'il est peu utile de

confier cet enseignement à un professeur spécial, ou même d'en faire l'objet d'un cours particulier; nous ne pensons pas, vraiment, qu'un tel système puisse présenter un plus grand intérêt et amener un profit plus sérieux. Nous n'avons pas oublié ce que le chancelier d'Aguesseau disait à ce sujet : « Le détail « ingrat et stérile de la géographie, quand on le détache de « toute autre étude, n'est, à proprement parler, que le plan et « comme le squelette du monde connu. Il faut donc lui donner « de la chair et de la couleur, si l'on veut le faire passer dans « notre mémoire, sous une forme plus gracieuse qui invite à « le conserver fidèlement... » Le plus sûr moyen, on en conviendra, c'est de réunir la géographie à l'histoire ; d'ailleurs, tous les maîtres reconnaissent que ces deux études vont nécessairement ensemble, qu'elles se réclament, s'éclairent et se fortifient l'une l'autre. En effet, à part les notions de *géographie physique* (comprenant la description et les divisions naturelles), la constitution et les divisions politiques d'un pays, toujours changeantes, font partie de l'histoire et se fondent avec elle : c'est au professeur à remonter le courant et à rattacher les liens, toutes les fois que l'occasion se présentera, dans la leçon d'histoire, de faire connaître tel pays à telle époque déterminée. — Un autre motif nous fait repousser l'idée d'établir des chaires spéciales de géographie : il est puisé dans la difficulté de confier cet enseignement à un professeur qui remplisse les conditions sans lesquelles les leçons de géographie pourraient facilement présenter plus de dangers que de véritable utilité. En effet, tandis que l'histoire offre à nos méditations de grandes leçons et d'utiles exemples, la géographie, au contraire, si elle élargit l'horizon devant nous, n'élève pas notre cœur ; elle donne trop à la curiosité, pas assez à la moralité ; elle peut être une science trop facilement matérialiste, si elle n'est qu'un hymne au monde créé, et si la pensée, le nom du Créateur ne dominent pas les enseignements qu'elle donne. C'est la géographie sans doute, dirons-nous avec Mgr d'Orléans, « qui envisage et précise la dispersion des races, « les diverses familles des nations, les grands événements de

« la vie des peuples, les grandes lignes de navigation et de « commerce, les grands centres de production pour quelques-« unes des matières premières qui sont du plus grands poids « dans la balance du commerce des nations... » Tout cela, il est vrai, semble assez positif et touche à la matière ; mais c'est précisément à cause de cela que le professeur doit se rappeler la parole du poète, *mens agitat molem*, sous peine de dire avec M. Duruy que « c'est la géographie qui fait les sociétés, en « donnant à chaque nation sa personnalité (1). » Est-ce donc la géographie qui fait l'histoire ?...

Nous n'avons pu que toucher ces points, et nous ne pouvons encore que signaler la nécessité pour le professeur d'histoire, d'exposer, à la suite d'un règne ou d'une période, le mouvement littéraire de cette époque, et d'en faire connaître les personnages célèbres, ne fût-ce qu'en s'aidant des articles de la *Biographie-Michaud*. Ces leçons particulières du professeur feront l'objet de rédactions plus soignées et pourront être le sujet de compositions. — Mais nous avons hâte de passer à l'examen rapide de deux réformes spéciales à introduire dans l'enseignement de l'histoire.

II.

Nous savons trop bien que l'histoire des divers pays ne peut pas s'étudier sur les lieux, et que le professeur lui-même n'a pu visiter le théâtre des grands événements de l'histoire ancienne, ni même de l'histoire moderne ; et cependant nul ne conteste que les leçons les plus claires et les lectures les plus approfondies, ne sauraient suppléer à une simple visite des lieux qui virent s'accomplir les grandes scènes de la vie politique des peuples, les grandes batailles, les délibérations solennelles ou les catastrophes décisives. Quant à nous, s'il nous est permis d'évoquer un souvenir personnel, nous nous rappelons avec une émotion que le temps ne saurait affaiblir, ces *prome-*

(1) *Introduction générale à l'Histoire de France ;* Hachette.

nades archéologiques, faites à Rome sous la direction du commandeur Rosa, non-seulement sur le Palatin, dont il était le Christophe Colomb, mais sur le parcours de la voie Appienne (si bien appelée *Regina Viarum*), dont le maître et les disciples étudiaient ensemble les monuments et les tombeaux, évoquaient la riche histoire et les ruines. J'ai surtout gardé un précieux souvenir de ces excursions où nous interrogions les échos et les débris d'Albe-la-Longue, de Tusculum ou de Tibur, sans oublier celles où, après avoir enfin retrouvé les ruines de l'antique Bovilles, guidés par les savantes indications du bel ouvrage de Canina, nous assistions, la *Milonienne* à la main, au drame de la mort de Clodius, près de la chapelle de *Notre-Dame du Voyage*, bâtie sur l'emplacement du temple de la *Bonne Déesse*... Depuis cette époque, j'ai pu étudier l'*Histoire romaine à Rome* sous la direction de M. Ampère, que l'on désirerait voir moins attaché aux préjugés anti-religieux du Président de Brosses et Dupaty. Ah! si l'on pouvait procurer aux élèves de pareils avantages, nous comprendrions et ne saurions qu'approuver ce que M. Jules Simon, dans sa trop fameuse circulaire (aujourd'hui condamnée), recommandait aux professeurs de ses lycées, sous le nom de *Promenades géographiques et topographiques*. Mais, nous le demandons, que pourront être, ailleurs qu'à Paris, ces fameuses promenades? Qu'on nous dise leur caractère, leur but, leur utilité... Tout au plus pourraient-elles s'exécuter dans quelques villes riches en souvenirs ou monuments historiques, comme Arles, Nîmes, Lyon; les élèves du collége de Semur pourront peut-être aller visiter les ruines et l'emplacement de la fameuse *Alésia*, accompagnés par leur professeur d'histoire, qui s'efforcera de dérouler devant eux l'état de ce fameux problème historique. Mais, encore une fois, à part des cas assez restreints, il faudra se contenter de descriptions et de tableaux, qui puissent reporter vers le passé l'esprit des élèves, par l'étude, ou du moins par une certaine connaissance des monuments anciens, des usages, de la vie et des costumes mêmes. Et qu'on ne s'y trompe pas, ces aperçus auxiliaires sont nécessaires à l'enseignement sé-

rieux de l'histoire. D'où il suit que le professeur d'histoire doit, au moins dans une certaine mesure, faire de l'ARCHÉOLOGIE : c'est à cette condition qu'il pourra tout ensemble instruire et intéresser : instruire, puisqu'il appuiera ses récits sur des monuments authentiques; intéresser, en transportant ces jeunes intelligences sur les lieux mêmes et dans la société qui fournirent le théâtre et les acteurs des événements. Nous recommanderons aux professeurs, entr'autres ouvrages excellents à consulter : l'*Art Chrétien,* par Rio (4 vol.) ; le *Dictionnaire d'architecture*, par M. Viollet-le-Duc (10 vol.) ; le *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques,* par Rich ; le *Dictionnaire historique des institutions de la France*, par M. Chéruel (2 vol.) ; le *Moyen-âge et la Renaissance,* par Paul Lacroix et F. Seré (5 vol.) ; *Archives curieuses de l'Histoire de France,* par Cimber et Danjon (20 vol.) ; etc., etc.

Sans doute, nous ne prétendons pas exiger des professeurs d'histoire qu'ils demandent leur pensée aux édifices et aux œuvres visibles de l'homme, pour y voir à travers, à l'exemple de l'illustre Mgr Gerbet, la nature invisible de Dieu : non, car peu de maîtres pourraient enseigner ainsi, et bien peu d'élèves seraient capables d'en tirer du profit... Mais, s'il est vrai, comme le disait, en 1847, l'éloquent M. Villemain, que les études historiques soient un ordre de littérature tout à fait conforme au génie de nos institutions et de notre siècle, les esprits observateurs et sérieux doivent considérer les monuments de notre passé comme les auxiliaires essentiels de ces études; car ils en sont les témoins toujours vivants qu'on ne saurait trop invoquer et consulter.

Oui, sans doute, il nous paraîtrait très-utile de donner de bonne heure aux jeunes gens quelques notions d'Archéologie, comme fondues à propos dans les leçons d'histoire, ce qui ne présenterait rien de sec ou de fastidieux, à raison de l'application qui en serait faite à une époque, à un monument, à une institution, dont on étudierait incidemment l'origine, le caractère, le rôle ou la destination. Il est vrai, nous demandons au professeur un surcroît d'aptitudes; mais qui ne voit que ses

efforts peuvent ouvrir un horizon nouveau à de jeunes intelligences, et que, si déjà l'Histoire est naturellement attrayante dans ses sources authentiques et dans ses enseignements, à combien plus forte raison les récits, appuyés sur l'Archéologie, qu'on a si bien appelée le *sourire de l'Histoire*, offriront-ils un secours et un intérêt plus particuliers dans l'enseignement?.. La description d'un monument peut donner le caractère d'un pays, d'un règne, d'une époque, d'une civilisation, sans parler des nombreux détails particuliers qu'on peut y trouver sur les mœurs, les habitudes et le caractère même des habitants. Nous n'hésitons pas à penser que les élèver seront sérieusement attachés par cette méthode, et nous inclinerions même à croire que souvent son application excitera dans leur esprit une légitime curiosité qui fera naître des goûts particuliers : l'un se sentira porté vers l'étude des anciens monuments ; celui-ci s'appliquera à déchiffrer les inscriptions antiques ; un autre se sentira une propension à classer et interpréter les médailles ; et ainsi, cet agréable assaisonnement aura pour effet de préparer des vocations : l'un pourra devenir archéologue ; celui-ci s'occupera d'épigraphie, celui-là de numismatique ou de glyptique ; etc...

Qulques auteurs classiques ont compris l'importance de ces sciences, considérées comme auxiliaires des études historiques ; et M. Dauban, entre autres, a eu l'heureuse idée de faire suivre chaque chapitre, particulièrement de son *Histoire romaine*, d'un appendice souvent remarquable et toujours assez complet, indiquant, non-seulement les principaux monuments d'architecture ou de sculpture, mais ceux que nous a transmis la numismatique. Tout cela, nous le répétons, présentera un intérêt réel et jettera un nouveau jour sur ces matières, même lorsque le professeur ne pourra mettre qu'un nombre assez restreint de ces médailles ou de leurs *fac-simile* sous les yeux de ses élèves. Enfin, nous sommes de ceux qui croient qu'il y a mille moyens de rendre profitables, même pour les enfants, les conséquences qu'on prétend tirer des développements ou arguments fournis par ces diverses branches de connaissances,

depuis les curieuses et dramatiques découvertes de Nibby et de M. Mazois sur le Forum romain et Pompéi (1), jusqu'aux admirables travaux de Champollion, Niebuhr, Burnouf et Lenormant sur l'Egypte et les hiéroglyphes, Nivive et l'Assyriologie ; etc... « De ce côté, notre siècle est plein de lumières ; « les histoires sont plus déterrées que jamais ; les sources de « la vérité sont découvertes... » Ainsi parlait Bossuet, à propos de quelques manuscrits qu'on venait de retrouver. Qu'eût dit ce grand homme, s'il eût assisté à cet admirable travail qui a mis au service de l'Histoire une foule de sciences presque inconnues jusqu'ici, et qui dépose chaque jour à ses pieds de nouveaux trésors et de nouvelles découvertes ! — C'est donc aux professeurs d'Histoire qu'il appartient de s'approvisionner de ces connaissances variées, afin d'être en mesure d'inspirer au moins le goût de ces sciences autour d'eux. On ne leur demande pas de former des savants ; mais ils auraient déjà rendu des services bien précieux, si, en ayant ainsi l'occasion de dérouler des points de vue si divers et d'élargir le vaste domaine de l'Histoire, ils parvenaient du moins à captiver l'âme de leurs disciples en faveur de ces grandes études historiques, autour desquelles viennent graviter ou converger tant de satellites brillants et dociles qui leur prêtent de nouvelles lumières.

III.

Mais il est encore une autre lacune, non moins importante à combler, parce qu'elle engendre trop souvent des résultats désastreux et presque irréparables. Nous voulons parler de l'*Histoire de l'Église*, assurément plus nécessaire à des chrétiens que l'*Histoire de France* ne peut l'être à des Français. Nous irons plus loin : combien de fois n'a-t-on pas dit excellemment, en proposant diverses classifications des sciences, que la

(1) Nous recommandons tout spécialement aux professeurs un excellent livre de ce dernier auteur, intitulé : *Le Palais de Scaurus*, description d'une maison romaine. (Hachette).

THÉOLOGIE était la souche génératrice et nourricière de toutes les connaissances divines et humaines (1)? Or, ne peut-on pas affirmer, avec une ausssi incontestable certitude, que l'*Histoire de l'Église*, dans un pays chrétien, doit être la première enseignée dans un cours d'Histoire (2), où, pour mieux dire que l'Histoire de l'Église doit se fondre avec l'Histoire universelle, dont elle forme le cadre unique et le tissu principal? Notre société chrétienne, qui renverse toûtes les frontières et défie toutes les invasions, n'a rien de fabuleux dans ses origines; car elle commence au berceau de l'humanité pour aller, non pas se perdre, mais se consommer dans l'éternité. Dès-lors, peut-on étudier l'histoire d'un des rameaux de cette grande race, sans remonter à la source et sans connaître les autres branches de la famille, ainsi que leurs rapports ou leurs dissemblances, de sorte que l'histoire même des nations plus ou moins séparées de la grande société de l'Église rentre véritablement dans l'histoire de l'Église, puisque, en fait, elles constituent des fractions de cette grande famille que Dieu créa dès l'origine, et que, tôt ou tard, dans les dessins providentiels, ces fractions sont destinées à rentrer dans ce foyer déserté ou méconnu, pour ne faire qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur! C'est pour cette raison que nous ne saurions considérer l'Histoire de l'Eglise comme une histoire à part, qu'on fait plus ou moins apprendre aux enfants, et dont on ne s'occupe plus après. Ce même motif nous ferait hésiter à adopter la méthode de Monseigneur d'Orléans, qui, étant supérieur du petit séminaire de Paris, avait assigné *l'Histoire de l'Église* au cours de la classe de quatrième. Sans doute, nous applaudirions à ce plan d'études, plutôt que de voir l'Histoire de l'Église dédaignée ou abandonnée, comme dans un trop grand nombre d'établissements; et nous devons convenir que,

(1) Sur ce point particulier de la *classification des sciences*, on doit consulter le R. P. Ventura (*de Methodo Philosophandi*), et Mgr Gerbet (premier article de l'*Université Catholique*), et les articles de M. L. Allemand, dans les N^os^ de janvier et février 1873 de la *Revue*.

(2) La *première*, au point de vue de l'importance, comme on le verra encore dans ce qui suit.

dans ce cas, l'étude de l'histoire de l'Église serait assez convenablement placée entre l'*Histoire romaine* (cours de cinquième) et l'*Histoire du moyen-âge* (cours de troisième); mais nous le demandons sincèrement : n'y aura-t-il pas nécessairement double emploi et même confusion, puisque l'on aura déjà vu en cinquième l'histoire des empereurs romains, et par conséquent de l'établissement du christianisme et de ses progrès durant les quatre premiers siècles? Aura-t-on pu étudier, en effet, les règnes de Néron, Domitien, Dèce, Dioclétien, sans connaître les premières et sanglantes épreuves qui furent les grandes assises du christianisme? Le professeur aura-t-il pu se dispenser de faire à ses élèves le récit plus ou moins étendu de la vie des pères de l'Eglise, avec une courte exposition de leurs œuvres et de leur influence? Le règne de Constantin n'aura-t-il pas été étroitement lié à l'Histoire de l'Église? ..... De même, plus tard, l'*Histoire du moyen-âge* en particulier pourra-t-elle se séparer de l'histoire de la société chrétienne, des luttes de l'Église, de ses triomphes et de son action permanente?... Mais nous ne croyons pas avoir besoin de nous étendre davantage pour démontrer que ce n'est pas seulement à une époque déterminée qu'a pu convenir le titre si logiquement adopté par le duc de Broglie dans son grand ouvrage : *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*... C'est à chaque histoire que doit-être appliqué un titre analogue ; car pour toutes les histoires, l'Église forme tout au moins le fronton ou la pierre même sur laquelle le titre est gravé. Non, encore une fois, l'Eglise n'est point un simple élément de l'histoire générale, une phase du *progrès humanitaire*; et le Christianisme n'est pas simplement un anneau dans la longue chaîne des événements et des idées, une transition entre le Paganisme, d'où on prétend le faire naître, et la Philosophie, cette héritière jalouse, qui s'efforce de le détrôner. C'est pour cela que nous voudrions voir l'idée religieuse pénétrer et animer l'enseignement chrétien de l'Histoire, ce que les protestants font avec un soin jaloux.

Comme application, nous proposerons un exemple, dont la

portée ne saurait échapper à aucun de nos lecteurs. Nous voudrions que, dès le premier enseignement de l'histoire sainte aux enfants, ou bien, dès la première connaissance qu'ils viennent à acquérir des idées religieuses ou mythologiques des anciens, le professeur leur indiquât fidèlement les déviations par lesquelles l'ignorance ou la superstition des peuples païens ont emprunté, en les altérant, les faits, les personnages même ou les cérémonies des récits bibliques : cela ne serait, en aucune façon, au-dessus de leurs jeunes intelligences, et leur inspirerait, au contraire, un grand intérêt, puisqu'ils apprendraient de bonne heure et avant même de savoir le nom des Grecs et des Romains, que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme, dont ils verront plus tard les récits si agréablement embellis par les charmes de la poésie ou l'enthousiasme de l'histoire, ne sont que des copies altérés, et le plus souvent ridicules, des histoires, des usages et des traditions des Hébreux. De cette façon, les premières impressions de la jeunesse seront ce qu'elles doivent être dans des esprits raisonnables et des cœurs catholiques, et l'on n'aura pas à craindre (ce qui n'a que trop de raison d'être aujourd'hui), que les premières et pures notions de l'histoire de notre société religieuse et de nos antiques traditions trouvent froides ou mal préparées les jeunes intelligences qu'on aurait déjà commencé à nourrir et à exalter par les récits d'héroïsmes stériles ou de puériles traditions. Les maîtres d'histoire, vraiment jaloux de leur mission, ne tarderont pas à voir que, sans rien enlever à la séduisante majesté de cette importante branche de nos connaissances, cette marche, seule praticable au point de vue religieux et social, est encore la seule logique au point de vue de l'histoire pure, et ne prive en rien l'intelligence de la jeunesse des connaissances littéraires si curieuses et si intéressantes qu'elle puise dans les auteurs anciens. Les professeurs, du reste, seront assurés d'intéresser leurs jeunes élèves et de s'intéresser eux-mêmes, en puisant dans les excellents travaux de l'abbé Guérin du Rocher, de l'abbé Perrin et de Delort (de Lavaur). Peu soucieux des amères criti-

ques de Daunou, qui repoussait cette méthode, ils s'inspireront encore avec fruit des graves travaux de M. Bonnetty sur la religion des Romains (1); ils résumeront l'état de la question relative à la connaissance que Sénèque a dû avoir des écrits de saint Paul; ils feront connaître, par un aperçu oral ou par quelques lectures saisissantes, les principales hérésies, les épreuves de l'Eglise toujours victorieuse, les travaux immortels des Conciles, qui ont combattu pour la conservation du dépôt sacré de notre foi bien mieux que nos parlements n'ont pu défendre les principes sociaux et conservateurs de la Patrie, etc., etc.. . — Plus tard, en étudiant le Moyen-âge, un professeur vraiment digne de ce nom ne saurait manquer de faire ressortir le pouvoir civilisateur de l'Eglise, l'autorité bien comprise des papes à cette époque, l'organisation évidemment providentielle et l'influence politique des croisades, la haute action intellectuelle des ordres monastiques et des grandes universités chrétiennes, le rôle surnaturel de Jeanne d'Arc et de Christophe Colomb; puis, la guerre contre l'Eglise animant les coryphés du XVIII[e] siècle et les fauteurs de la Révolution, et enfin l'action de Dieu éclatant dans les perpétuelles agitations et dans les douloureuses convulsions de l'Europe à notre époque : tout cela doit être successivement présenté, dans un cours d'histoire, avec une juste indépendance et une exactitude impartiale. Le professeur, surtout dans les classes supérieures, devra prendre les choses de haut, et pourra ainsi être savant sans lourdeur, animé sans passion, jugeant, non-seulement les événements dans leurs causes, leur marche et leur résultats, mais les hommes eux-mêmes dans leurs desseins, dans leurs ressorts et dans leurs mobiles. Comme science des faits et comme science morale, l'histoire ne doit que la vérité; et il est bon que le jugement de l'opinion suive la mort des hommes publics, afin que la crainte de ce jugement améliore la vie, ou que ses sévérités l'expient : tel est le droit, le but,

(1) Plusieurs de nos lecteurs ont compris la vérité de nos observations, en se rappelant les curieux articles, assez récents, de M. Boissier sur *la Vie future dans Virgile*. (*Revue des Deux-Mondes*).

l'effet de la liberté de l'histoire, qui précède la justice de Dieu; et le professeur, s'il nous est permis de rappeler une parole célèbre, ne doit pas craindre d'insulter jusqu'à la gloire, toutes les fois que la gloire n'est pas la vertu.

Nous n'avons nul besoin de le faire remarquer, les points qui précèdent ont pu à peine être effleurés. Mais nous croyons en avoir dit assez pour faire ressortir les vices de l'enseignement historique, et les moyens de les faire disparaître dans la pratique, moyens d'autant plus faciles qu'ils dépendent du bon vouloir et des aptitudes du maître, en dehors de tout programme, puisque aucune méthode spéciale ne lui est imposée, et que nous avons voulu précisément signaler la possibilité pour le professeur de combler les regrettables lacunes de l'enseignement historique.

Si le temps et les circonstances nous le permettent, peut-être rédigerons-nous plus tard, au moins en partie, pour le soumettre à nos lecteurs, le programme d'un cours d'histoire tel que nous le comprenons, calqué sur les idées et les théories qui précèdent. Certains professeurs pourront trouver qu'il exige d'eux une grande variété de recherches et d'aptitudes; mais nous osons affirmer que, si notre essai n'est sévèrement jugé ou critiqué que sur ce seul point, il aura gagné sa cause et obtenu tout le succès auquel il peut prétendre.

L'abbé J. Tolra de Bordas,
Ancien Professeur d'histoire, Membre de l'Institut historique.



AMENDEMENTS CONTRE LE TRADITIONALISME

PROPOSÉS

AU SAINT CONCILE DU VATICAN.

Notre savant ami, M. Bonnetty, nous communique, avec prière de les faire connaître aux lecteurs de la *Revue de l'Enseignement*, les notes suivantes extraites des *Annales de Philosophie chrétienne*, et relatives aux amendements proposés au Concile du Vatican contre le Traditionalisme.

Les détails sur le Concile que nous apporte le travail de M. Bonnetty, sont d'autant plus précieux, en cette question du Traditionalisme, qu'ils servent à prouver, une fois de plus, avec quel divin esprit de pondération l'Eglise, en ne suivant pas ses enfants les plus dévoués dans certaines affirmations exagérées, ne prétend pas pour cela canoniser les assertions contradictoires de certains philosophes encore plus exagérés peut-être.

« Précédemment (1), nous avons cité la phrase essentielle qui avait été proposée à l'approbation des Pères, et qui était la condamnation expresse et positive du Traditionalisme raisonnable que nous soutenons dans les *Annales* avec le secours des éminents prélats qui, dans les derniers temps, ont défendu avec le plus de science et de vigueur la cause du catholicisme contre les ontologistes et rationalistes de toute sorte. Nous avons dit aussi que cette phrase avait été rejetée à peu près à l'unanimité. Aujourd'hui, nous avons eu communication des cahiers dans lesquels le Concile faisait imprimer tous les amen-

(1) Voir *Annales*, t. I, p. 467 (6e série).

dements proposés par les divers Pères. C'est dans ces cahiers que nous avons pris note de tous les amendements dirigés contre le Traditionalisme, et que nos lecteurs seront bien aises de connaître. Voici le premier :

Corrections du schema *De la foi catholique* **proposées aux RR. Pères.**

Correction du 1er chapitre (1) proposée par Mgr Maret.

La même sainte mère l'Eglise croit et enseigne que Dieu créateur est l'unique principe et fin de toutes les créatures, sans lequel aucune n'aurait été faite ; *mais* (2) qu'il a créé l'homme à son image et ressemblance, *à cause* (3) de la singulière dignité et excellence de la nature humaine au-dessus de toutes les autres créatures de ce monde visible; auquel, *à cause de cela* (4), il a donné le principat du domaine sur elles, non point principalement dans leur usage physique et matériel, par lequel l'homme différerait peu des bêtes dans lesquelles il n'est point d'intellect, mais surtout et principalement dans l'ordre moral, par lequel, au-dessus des autres, il est uni avec son créateur, afin qu'il connaisse, loue et révère, en toutes choses, sa toute puissance, sa sagesse, sa bonté et sa providence, et qu'il le serve, et qu'il mérite enfin d'être heureux éternellement en lui.

Nous condamnons donc, rejetons et réprouvons comme fausse, injurieuse au créateur et contraire à la parole de Dieu la *doctrine de ceux qui ont osé enseigner que l'homme ne peut, par la lumière naturelle de sa raison, à l'exclusion d'une doctrine positive à lui livrée sur la divinité,* connaître certainement par les

Emendationes schematis *De fide catholica* **RR. Patribus proposita.**

Emendatio 1mi capitis (1) à D. Maret.

Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet Deum creatorem, esse unicum craturarum omnium, sine quo nulla facta est, principium et finis ; hominem *vero* (2) creasse ad imaginem et similitudinem suam *propter* (3) singularem dignitatem et excellentiam humanæ naturæ supra cæteras omnes hujus adspectabilis mundi creaturas visibiles, cui *idcirco* (4) dedit principatum dominii super illas, non quidem *principaliter* in usu earumdem physico et materiali, quo parum a bestiis, quibus non est intellectus, homo differret, sed maxime et potissimum in ordine morali, quo ille præ cæteris connectitur cum suo creatore, ut illius omnipotentiam, sapientiam, bonitatem et providentiam in rebus omnibus agnoscat et laudet et revereatur, eique serviat et in illo tandem beatus, in æternum esse mereatur.

Damnamus ergo, rejicimus et reprobamus tanquam falsam, injuriosam Creatori et contrariam verbo Dei *illorum doctrinam, qui ausi sunt docere, non posse hominem, naturali suæ rationis lumine, citra positivam de divinitate ei TRADITAM doctrinam,* Deum unum et verum ex creaturis certo agnoscere, illumque

(1) Voir le texte de ce 1er chapitre, dans les *Annales*, cahier d'avril, t. I, p. 249 (6e série).

(2) Ce *mais* (vero) est un contre-sens ; *vero* se rapporte à une phrase précédente dont il modifie la portée.

(3) A *cause* (propter) est une erreur philosophique et théologique. Cela voudrait dire que la nature de l'homme a été la *cause* de sa ressemblance avec Dieu ; cette dignité est *l'effet* et non la *cause*.

(4) Même remarque sur cet *idcirco*.

créatures, le Dieu un et véritable, et l'adorer de ce culte de religion, qui convient à Dieu.

Mais nous croyons, et nous professons, avec une souveraine gratitude d'esprit, le suréminent et gratuit bienfait de l'immense bonté divine, par lequel il a ennobli l'homme créé à son image, et l'a élevé à la participation et partage de l'ordre surnaturel; c'est à cause de cet ordre admirable qu'il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu, par une autre voie, et celle-ci surnaturelle, de révéler aussi au genre humain les éternels bienfaits de l'effusion de sa charité. (Le reste comme dans le *Schema*; voir *Annales* d'avril, t. I, p. 251.)

adorare eo religionis cultu, qui Deum deceat.

Credimus autem et summa animi gratitudine profitemur, superexcelsum et gratuitum immensæ bonitatis divinæ beneficium, quo hominem ad imaginem suam creatum nobilitavit et evexit ad participationem et consortium ordinis supernaturalis, cujus admirabilis ordinis causa placuit sapientiæ et bonitati Dei, alia quoque, eaque supernaturali via seipsum, et effusæ caritatis suæ æterna beneficia, humano generi etc. (ut in schemate.)

Note résumant la discussion à laquelle présidait et que résumait Mgr Gasser, évêque de Brescia.

Cette correction proposée par Mgr Maret a été rejetée presque à l'unanimité. Le concile n'a pas voulu condamner le Traditionalisme modéré, par lequel est admis l'enseignement social provenant de la primitive révélation faite à nos premiers parents par le Dieu créateur, quand leur inspirant l'inspiration de la vie, il leur livra la nourriture de l'intelligence, qui est vérité, c'est-à-dire la connaissance de Dieu.

Hæc emendatio a D. Maret proposita, fere unanimiter rejecta fuit. Concilium noluit condemnare Traditionalismum mitiorem quo admittitur institutio socialis proveniens ex primæva revelatione proto-parentibus facta a Deo creatore, quando illis inspirando spiraculum vitæ ipsis tradidit intelligentiæ pabulum, quod est veritas, nempe Dei cognitio.

« Mgr Maret proposa encore cet amendement après que le premier eut été rejeté.

La même sainte mère l'Eglise tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut-être connu avec certitude *par la lumière naturelle de la raison*, c'est-à-dire *par les arguments* métaphysiques, cosmologiques et moraux. — Ou simplement : (Dieu) peut-être connu et démontré avec certitude par la lumière naturelle de la raison,

Note, à rejeter et rejetée.

E. S. M. Ecclesia tenet et docet Deum rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine, id est, argumentis metaphysicis, cosmologicis et moralibus, certo cognosci posse. — Aut simpliciter : Naturali rationis lumine certo cognosci et demonstrari posse.

Nota. Rejicienda et rejecta.

« Cet amendement qui, comme on le voit, restreignait la lumière naturelle de l'esprit humain dans les arguments métaphysiques, cosmologiques et moraux, fut rejeté presque

unanimement par les Pères du Concile. A ce compte, il n'y aurait eu que ceux qui pouvaient user de ces arguments qui eussent été favorisés de la lumière naturelle de la raison. On a de la peine à comprendre qu'un tel amendement ait pu être proposé.

« De plus, Mgr Maret avait encore demandé d'insérer après le mot *creatis* (dans la 2e ligne du chap. II) (1), les paroles suivantes extraites du premier amendement, paroles directement dirigées contre le Traditionalisme des *Annales* :

A l'exclusion de toute doctrine enseignée sur Dieu. (Cela sera prouvé dans mon discours public.)	P. 9. lib. 5 Post *creatis* addatur : citra quamlibet de Deo traditam doctrinam (id in publica oratione probandum).
Nota. — Cela est faux, et doit être rejeté, comme contraire à la vérité historique.	*Nota.* Falsum ac proinde rejiciendum, quod asseritur contra veritatem historicam.

AMENDEMENTS PROPOSÉS SUR LES CANONS.

« Un évêque propose l'amendement suivant sur le 1er canon : *de Dieu créateur de toutes choses* (2).

Ce 1er canon ne paraît pas nécessaire, c'est pourquoi il faut le rejeter.	Primus canon non videtur necessarius, adeoque expurgendus.

NOTE. — Plusieurs évêques s'élevèrent avec beaucoup de force contre cet amendement, qui fut unanimement rejeté.

« Un autre évêque voulant faire de la conciliation, proposa l'amendement suivant :

Quant aux Canons, j'approuverais fort, si, en rejetant l'ancienne forme des anathèmes, les erreurs seules étaient condamnées, non les personnes. C'est pourquoi je propose cette forme des canons appartenant au chap. 1er *Nous rejetons et condamles erreurs de ceux,* etc., (au lieu de : *Si quelqu'un nie* etc.	Quoad canones, maxime arrideret, si, veteri forma anathematismorum relicta, errores non personæ damnarentur ; ideo hæc forma canonum ad cap. 1. pertinentium proponitur : Rejicimus et damnamus eorum errores qui etc.
Note. — Rejeté, comme étant une très-mauvaise concession faite aux impies et aux indifférents. Les vérités sont trop diminuées parmi les enfants des hommes ; la vérité divine est exclue de toutes les so-	*Nota.* Respuenda uti concessio pessima impiis et indifferentibus facta ; nimis enim diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Veritas divina excluditur ab omnibus societatibus civilibus quia importuna ;

(1) Voir *Annales,* ibid., p. 250.
(2) *Annales,* ibid., 260.

ciétés civiles comme importune; il faut donc l'affirmer avec une voix plus éclatante et montrer l'abyme dans lequel roulent les peuples sans Dieu et sans vérité divine. Fausse est la charité qui trahit la vérité évangélique et laisse les âmes se précipiter vers les tourments de l'enfer.

affirmanda est ergo altiori voce, et ostendendus omnibus abyssus ad quem ruunt populi sine Deo et veritate divina. Falsa caritas quæ prodit veritatem evangelicam, et animas ad gehennam abire sinit.

« Un des prélats voulant aussi faire de la conciliation, avait eu le courage de proposer qu'il fallait rejeter le 2e *canon* (1) *sur la révélation* en entier, et voici la raison qu'il en donnait :

CANON II. Ce canon paraît devoir être rejeté, parce que celui qui fait profession de croire qu'il n'existe rien en dehors de la matière, nie ouvertement Dieu et ne l'admet pas même de nom. Or la flétrissure de l'anathème est la plus grande peine spirituelle par laquelle quelqu'un est déclaré séparé de la communion avec Dieu, mais pour la guérison du coupable même. Donc cette sorte de peine est tout à fait inutile, c'est pourquoi il ne faut pas l'infliger à celui qui déclare expressement, qu'il n'admet absolument aucune existence de Dieu. — On accorde que le *premier canon* peut être admis, en tant qu'il se rapporte à Dieu, non comme existant, mais comme créateur.

Note. On a rejeté cet amendement qui, sous apparence de charité, paraît favoriser le monstre de l'athéisme.

CANON II. Obliterandus videtur, quia qui nihil præter materiam existens se credere profitetur Deum aperte negat, nec nomine equidem admittit. Ast anathematis inflictio est maxima spiritualis pœna, qua quis a communione cum Deo declaratur abscissus, sed ad ipsius resipientiam. Ergo prorsus inutilis est hujuscemodi pœna, ideoque nec infligenda ei, qui expresse declarat, se nullum prorsus Deum existentem admittere. Primus autem canon subsistere posse conceditur, in quantum ad Deum, non uti existentem, sed uti creatorem refertur.

Nota. Rejecta fuit hæc emendatio quæ, sub caritatis specie, atheismi portento videtur patrocinari.

« Nos lecteurs et presque tous ceux qui s'occupent en ce moment de philosophie savent que la question de la valeur de la raison est réduite à ces termes. La force de la raison n'est pas mise en question, comme le disent tous les adversaires du Traditionalisme. Il s'agit de savoir si elle se forme, si elle agit *seule*, *toute seule*. Tous les Rationalistes disent qu'elle naît dans l'homme *spontanément;* la plupart des professeurs catholiques le supposent ou le disent. Le P. Chastel, jésuite (2),

(1) *Annales*, ibid., p. 261.
(2) Voir les *Annales*, t. v, p. 297 (3e série).

a fait un livre qu'il a intitulé pompeusement : *De la valeur de la Raison humaine, ou ce que peut la Raison, PAR ELLE SEULE* (1).

« Ce livre porte les deux approbations suivantes :

1° J'ai lu l'ouvrage, ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine.* Je l'approuve beaucoup; c'est pourquoi je suis d'avis qu'il doit être publié.

Matth. LIBERATORE, de la Comp. de Jésus, un des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica.*

2° J'ai lu avec toute l'attention que j'ai pu le livre ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*, et qui m'a été donné pour être examiné. Or, de même que je n'y ai rien trouvé que je pusse juger digne de censure, par contre j'y ai trouvé un grand nombre de choses dites avec science et sagesse, et opportunes et même nécessaires pour les temps actuels. C'est pourquoi de même que je fais de tout mon cœur mes compliments à l'auteur, de même je conseille à ceux que cela intéresse de publier cet ouvrage excellent et opportun.

Carol. PASSAGLIA, de la Comp. de Jésus, professeur au Collége romain.

« Nous publions ces approbations pour montrer l'importance qu'on a donnée à cet ouvrage. Bientôt aussi, il fut traduit en italien, et cette *Raison toute seule* est le fondement des *Institutions philosophiques* du P. Liberatore et de la *Civiltà Cattolica.* dont il est rédacteur.

«Il fallait donc s'attendre que cette doctrine de la *raison, seule et isolée de tout secours*, serait présentée à la consécration du Concile. C'est ce qui est arrivé. Voici donc l'amendement présenté par un des évêques, pour former le 1er *canon.*

Si quelqu'un nie que Dieu un et vrai, créateur du ciel et de la terre, ne peut être connu véritablement et certainement, par l'homme, formé à son image et ressemblance, au moyen des créatures, par la SEULE LUMIÈRE *de la raison naturelle*, qu'il soit anathème.	C. 1. Si quis negaverit Deum unum et verum, creatorem cœli et terræ, non posse ab homine, ad imaginem et similitudinem ejus facto, ex creaturis, *solo naturalis rationis lumine*, vere ac certo cognosci; anathema sit.
Note. Amendement rejeté, parce qu'il exclut la lumière qui arrive à la raison, par l'enseignement primitif.	*Nota.* Rejecta, quia excludit lumen quod provenit Rationi per primævam institutionem.

« Nous croyons que ces nouvelles lumières sur la question du

(2) Vol. in-8° de xx-538 pp. Paris, Jouby 1854.

Traditionalisme des *Annales* seront acceptées par toutes les Revues qui s'occupent de cette question, et que celles qui se sont trop hâtées de trouver la condamnation du Traditionalisme tel qu'il a été exposé dans nos pages, voudront bien reproduire au moins les *corrections* proposées par Mgr Maret, et rejetées par le Concile. »

A. BONNETTY.

VARIA.

ÉCOLES CLÉRICALES.

Nous avons plusieurs fois parlé des écoles cléricales, qui séparent, en notre siècle de corruption, certaines vocations choisies et leur procurent comme une heureuse Thébaïde où la foi peut donner libre cours à son expansion.

Une de ces écoles occupe les sommets de Savoie ; elle a bâti son nid entre les grandes tours d'un château ruiné et a relevé un sanctuaire béni de la sainte Vierge : *Notre-Dame des Châteaux.*

Une trentaine d'écoliers, comme autant de petits saints Benoîts, se proposent de s'élancer des puretés de cette solitude dans les combats de la vie apostolique.

Nous saluons seulement aujourd'hui les hautes tours de Notre-Dame des Châteaux, mais nous leur emprunterons prochainement quelques échos.

Une autre école cléricale s'abrite à l'ombre de l'antique sanctuaire de Chartres, ce sont les *Clercs de Notre-Dame,* qui viennent d'organiser la grande manifestation du pèlerinage de Chartres, *ex ore infantium perfecisti laudem.* Nous dirons ici en passant le zèle apostolique des directeurs de cette humble maison, MM. Bourlier et Paty ; ils ont donné en cette circonstance à leurs élèves une leçon qu'on ne trouverait certes pas hors de l'Eglise de Dieu.

La beauté de la manifestation a tellement dépassé l'attente, que la maison des clercs a succombé sous le poids de l'organisation, comme un bel arbre sous une moisson trop abondante ; mais ces difficultés n'ont pas déplu à Notre-Dame de Chartres

et nous raconterons un jour les grâces spéciales que le grand pèlerinage national a répandu l'œuvre sur des clercs de Notre-Dame.

Issoudun abrite, auprès du collége de Chezal-Benoît, l'œuvre du Sacré-Cœur.

Cette Œuvre est formée par la réunion de quelques enfants d'élite qui se destinent à recruter les missionnaires gardiens du sanctuaire d'Issoudun; eux aussi ont eu leur pèlerinage national l'année dernière. Ils ont un petit bulletin périodique; les futurs petits missionnaires ont pour parrains des petits enfants riches ou pauvres qui soutiennent la maison par une souscription mensuelle d'*un sou.*

Le *Sacré-Cœur* a une autre école cléricale à Tournus, fondée par un prêtre zélé, M. l'abbé Danjou, qui complète une série de bonnes œuvres par cette œuvre principale : elle compte vingt petits apôtres, ils ne suivent pas le cycle ordinaire des classes étagées par l'Université,... Ils étudient très-sérieusement le *français* et les choses préliminaires un an, font ensuite une année dite de *latin* et une autre année dite de *grec,* et de là ils entrent en humanités. L'école abandonne ses enfants en *seconde;* l'esprit de foi et l'attachement inviolable à l'Eglise qu'on leur a inspirés les rendent alors capables de voler de leurs propres ailes.

La petite communauté des clercs de Saint-Sulpice, que nous nommerons ici la dernière, est la plus ancienne de ces écoles cléricales consacrées au Sacré-Cœur. Fondée en 1698, elle a succombé dans la tourmente révolutionnaire, mais elle a eu l'heureuse fortune de donner alors trois martyrs à l'Eglise, M. de Savine, supérieur, et MM. Boubert et Nezel (1), professeurs, massacrés aux Carmes. Elle devait donc renaître. Ren-

(1) M. Nezel, n'étant que simple tonsuré, ne devait point être incarcéré avec ses confrères, il allait même être remis en liberté lorsqu'on lui adressa une dernière question. Sa réponse pleine de foi en l'autorité infaillible du Souverain-Pontife fut son arrêt de mort. Avez-vous, lui demanda-t-on, des relations avec le curé constitutionnel d'Issy, et enseignez-vous à vos élèves la constitution civile du clergé de France ? — Je n'ai aucun rapport avec un prêtre frappé des censures de l'Eglise, répondit le courageux enfant, et je n'enseignerai jamais une doctrine condamnée par le siége apostolique. »

versée encore en 1830, elle a été ressuscitée en 1861, par un de ses anciens élèves et professeur, le vénérable M. l'abbé Millot, qui s'est entouré alors de douze enfants seulement en l'honneur des douze apôtres.

Les œuvres parlent mieux que les paroles : une couronne de jeunes clercs, tous sortis de la petite communauté, se détache du grand séminaire chaque mercredi pour venir orner les récréations de leurs anciens camarades, plusieurs se vouent absolument à la direction de la maison.

Depuis 1861, elle a donné sept prêtres séculiers ou religieux. elle compte seize clercs au grand séminaire; elle a donné en 1867 un nouveau martyr : Collingridge, qui a interrompu ses études ecclésiastiques pour se faire tuer glorieusement à Monte-Libretti en défendant le Pape. La petite communauté comptait alors cinq de ses clercs détachés au régiment des zouaves pontificaux.

Nous pourrons continuer cette revue des petites écoles sacerdotales; nous avons emprunté la plupart des détails que nous donnons ici à notre correspondance du mois qui nous apporte encore des nouvelles de l'*école cléricale* de Poitiers chargée des belles cérémonies de la cathédrale de Saint-Hilaire.

UNION DE L'ÉCOLE ET DU PRESBYTÈRE.

Un de nos correspondants, M. l'abbé D..., propose qu'en notre vieille France catholique, comme dans les pays de missions, il soit possible aux curés d'annexer des écoles à leurs églises. Un clocher sans école a quelque chose de menteur ; il trompe le sens catholique.

Notre correspondant espère que la nouvelle loi sur l'Enseignement primaire reconnaîtra aux fabriques le droit de créer au moins les écoles dites *psalettes* ou *maîtrises*, il émet le vœu

que les hommes de bien s'entendent pour obtenir à ces fondations des secours de l'Etat; elles y auraient droit à double titre comme écoles destinées à répandre l'instruction, comme maîtrises destinées à rehausser l'éclat du culte.

Une autre remarque très-utile s'applique aux écoles mixtes. La plupart des inconvénients de ces écoles, qu'on ne peut remplacer partout par deux écoles, seraient atténués si la direction en était confié à des religieuses; généralement ces religieuses seraient au nombre de deux, mais le traitement afférent à ces deux sœurs ne dépasserait peut-être pas celui d'un instituteur.

Du reste, ajoute M. l'abbé D..., dans bien des circonstances, MM. les curés pourraient se charger des garçons au-dessus de dix ans et la petite rétribution de ce travail, leur permettrait de porter plus facilement la situation précaire où ils se trouvent. Peut-être même arriverait-on à de meilleurs résultats encore, si l'on permettait de cumuler les fonctions de curé et d'instituteur avec la charge pour M. le curé d'avoir un adjoint chargé en partie de la surveillance des enfants; ces sortes d'écoles seraient jugées à l'essai.

J'ai vu, ajoute notre correspondant, une école de ce genre fonctionner admirablement à Lyon, dans la paroisse de l'Annonciation, M. le Curé et ses vicaires la dirigeaient avec des sous-maîtres sous leurs ordres. Dans les anciens Etats du Pape, les écoles des plus petits villages étaient confiés au curé ou à un prêtre remplissant en même temps les fonctions de vicaire, et la moralité du peuple n'y perdait rien assurément.

LE PETIT-SÉMINAIRE DE FELLETIN

(CREUSE).

Lorsqu'il s'agit de créer un lycée à Belfort, par exemple, un ou deux députés, même catholiques, se rencontrent tou-

jours et demandent cent mille francs à la Chambre, et la machine anti-catholique est établie.

Quand il s'agit ensuite de transporter de Colmar à Belfort un gymnase catholique persécuté, la mère patrie ne peut plus rien, aucun député, même catholique, n'oserait élever la voix et la charité seule des fidèles doit trouver dans les petites bourses déjà épuisées cinquante mille, soixante mille francs et davantage; elle les trouve.

C'est l'histoire de toutes nos maisons catholiques; chaque collége ou petit seminaire pour se fonder, pour s'agrandir, pour repousser la persécution comme en Prusse ou pour supporter le poids d'une concurrence dans laquelle on prodigue tout d'un coup les deniers de l'Etat comme en France, doit recourir à la charité publique et demander les sommes qui semblent les plus exagérées. Grâce à Dieu elles ne manquent pas, et il serait curieux d'établir un parallèle entre la belle architecture des bâtiments de l'Enseignement catholique, leurs nobles proportions et l'architecture et l'air de grandeur des maisons de l'État, auxquelles nous ne donnons que notre bourse (ne pouvant pas faire autrement), mais non notre cœur.

Nous constatons seulement que presque partout, comme à Paris, les plus beaux lycées ont été volés à l'Eglise et que nul ne peut détenir en conscience un bien donné jadis avec une destination expresse, pour l'employer à une propagande opposée.

Hier, un supérieur de petit séminaire nous écrivait : « Il me faut 150,000 francs pour bâtir mon petit collége qui n'existe pas encore, notre pays est très-pauvre et nous sommes obligés de mendier, et je le fais résolument par amour de l'enfance et de l'Eglise.

« Je vous conjure de recommander mon œuvre dans la *Revue*, et d'y intéresser par quelques mots la bienveillance de vos lecteurs.

« Nos ennemis se soutiennent, pourquoi chaque maison, chaque défenseur de l'Enseignement chrétien n'apporterait-il pas sa petite pierre?

« Mgr notre Evèque nous écrivait naguère : « Faites appel à tous nos anciens et toujours chers élèves, aux nombreux amis de la maison, aux amis plus nombreux encore de nos institutions catholiques. »

Nous nous garderons de rien ajouter aux paroles de M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Felletin, appuyées des paroles de Mgr de Limoges ; son petit séminaire, autrefois le collége de Felletin, fondé en 1589 comme un des boulevards opposés à l'hérésie, avait sans doute des revenus ; ils ont été confisqués au nom de la liberté ; il faut refaire non pas des rentes, mais les bâtiments qui manquent pour placer à côté de son frère aîné le grand collége, le *petit collége de Notre-Dame de première communion*.

UNE MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Le Paraguay, dont le souvenir demeure odieux aux révolutionnaires, vient de subir de nouvelles secousses sociales et religieuses. Une lettre très-intéressante, qu'on veut bien nous communiquer, montre ce que l'esprit de *progrès* a fait dans ce malheureux pays pour le développement de l'instruction, et de quel côté on attend secours et lumière.

« Mon cher Monsieur,

« Vous me demandez quelques détails sur l'état social et religieux du Paraguay, et je m'empresse de vous communiquer, en peu de mots, ce que je sais de ce pays où je voyageai en février dernier.

« D'après Du Gratry, avant la guerre avec le Brésil et les Républiques platéennes, le Paraguay comptait 1,300,000 âmes. Ce chiffre était probablement exagéré, mais voici ce que donnait le recencement du 1er janvier 1873 :

Hommes	68,253
Femmes	152,826
Population totale	221,079 habitants.

« Le fer brésilien, la faim, les fièvres et les boureaux de Lopez ont presque anéanti la population masculine (1).

« Au Paraguay les mœurs sont douces et hospitalières, les femmes sont laborieuses et traficantes. Il me semble encore les voir au marché de l'Assomption, portant le produit de leur culture sur la tête, et se drapant avec grâce dans leur unique vêtement, toujours propre et d'une blancheur éclatante. Etait-ce une illusion causée par le souvenir des splendeurs chrétiennes d'autrefois, et la vue des misères d'aujourd'hui? je ne sais, mais je voyais sur les visages cet air de bonté et de douceur mélancolique que Lacordaire préférait aux traits respirant le génie. Ce pauvre pays est en somme profondément religieux, mais il n'a pas de prêtres; l'évêque a été fusillé par Lopez, beaucoup de pasteurs ont essuyé le même sort, et c'est à peine si l'on rencontre çà et là un ecclésiastique napolitain pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Les églises sont nombreuses et d'une construction remarquable pour le pays, mais la guerre les a dépouillées aussi bien d'ornements que de lévites.

« Dans tout le Paraguay, il n'y a que des écoles primaires, et plus une seule école moyenne. Du temps de Lopez, tous les habitants savaient lire et écrire, ils ne sont donc pas sans désir d'instruction, et certes ils accueilleraient bien la congrégation qui ouvrirait une école moyenne à l'Assomption. Je suis même persuadé qu'en s'y prenant avec adresse, on obtiendrait l'appui du Gouvernement, ou tout au moins la jouissance d'un des nombreux bâtiments, palais ou théâtre, que Lopez faisait bâtir et qui tombent en ruines avant que d'avoir été achevés. Jamais il ne s'offrit une occasion plus favorable pour s'emparer de l'instruction d'un peuple au profit de l'Eglise.

« Il y a un hôpital à l'Assomption, mais point de Sœurs de Charité. J'ai la conviction que les admirables filles de S. Vincent de Paul y seraient bien reçues. Les y introduire avec des Pères Lazaristes, serait peut-être le premier pas à faire dans la voie de la restauration religieuse et sociale du Paraguay.

« Le Gouvernement paragayen singe, — passez-moi le mot, — parfois nos libérâtres, mais il n'est pas systématiquement hostile à la religion. Dans l'Amérique du sud on pratique peu, mais tout le monde

(1) Sur le chiffre si réduit de 68,000 âmes pour la population masculine, il faut encore compter environ 40,000 enfants; ce qui donne une proportion de moins d'un homme sur sept personnes.

pratique un peu, ces races méridionales ne connaissent pas les sectes *solidaires*.

« Les femmes, formant la grande majorité de la population, offriraient, comme partout ailleurs, une terre mieux préparée aux travaux de l'apostolat, et leur nombre extraordinaire semble être un gage de succès.

« Le souvenir des Jésuites semble effacé, mais non entièrement éteint. La Providence permettra peut-être, moyennant quelques efforts, la renaissance des merveilles chrétiennes dont ils furent autrefois les dignes instruments.

« Le climat du Paraguay est sain, mais très-chaud. C'est pendant l'hiver (avril, mai, juin) qu'il faudrait s'y rendre pour s'acclimater plus aisément. Les choses nécessaires au besoin de la vie européenne y sont fort chères, les habitants sont pauvres et leur sobriété se contente de pain, de maïs, de manioc et de fruits.

« Assomption compte 12,000 âmes ; cette ville ressemble à toutes les cités de l'Amérique méridionale, et afin qu'on la sache civilisée, je me hâte de dire qu'elle a un tramway, un chemin de fer, etc. Elle est située à environ 400 lieues au nord de Buenos-Ayres. En sept jours au plus on remonte La Plata, le Parana et le Paraguay, jusqu'à la capitale du pays du même nom. Un service hebdomadaire de bateaux à vapeur relie Assomption à Buenos-Ayres. Le voyage en première classe coûte environ 250 francs par personne. Le Gouvernement français qui subsidie les messageries maritimes, dont les steamers vont bimensuellement de Bordeaux à Buenos-Ayres, se réserve quelques places pour chaque voyage, et celles-ci sont accordées aux missionnaires français qui ne paient donc que leur nourriture à bord, soit 10 francs par jour.

« Je suis prêt, mon cher Monsieur, à répondre, dans la mesure de mes moyens, à toutes les questions qu'il vous plaira de m'adresser, concernant le sujet qui nous occupe, et je suis trop heureux d'apprendre que j'ai fourni quelque aliment à votre zèle évangélique ou à celui de l'un de vos confrères. En attendant, je reste votre dévoué serviteur.

« JOSEPH DUESBERG,

« *Vice-Consul de la République Argentine à Verviers.* »

Nous ne doutons pas que l'enseignement catholique de France qui, sans aucunes ressources, et malgré tant de diffi-

cultés, a pris un si magnifique développement dans notre pays, ne fournisse de nombreux apôtres, et ne couvre le monde entier de fondations. — *Gesta Dei par Francos.*

Quelle est donc la responsabilité de ceux qui entravent depuis si longtemps l'essor de l'Eglise enseignante?

L'ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE.

Nous empruntons au *Journal Officiel* le compte-rendu d'une des dernières séances de la Société de géographie qui contient des détails intéressants sur l'Enseignement géographique :

« M. Levasseur, de l'Institut, a fait une conférence du plus grand intérêt sur les cartes destinées à l'enseignement. Il a passé en revue les différents procédés imaginés en France, en Angleterre et en Allemagne pour solliciter le goût de l'étude.

Il existe plusieurs sortes de cartes muettes. Les plus simples sont celles qui reproduisent la carte complète sans la lettre. C'est le procédé le plus ancien et le moins parfait. Il a cependant l'avantage de former l'élève à appliquer sur chaque point le nom géographique qui lui convient, mais il le laisse indifférent à la topographie Pour combler cette lacune, la plupart des professeurs ont imaginé de faire dresser les cartes par les élèves eux-mêmes ; mais on a pu constater que l'élève appliquait généralement toute son intelligence à obtenir certains effets de dessin, de coloriage et de calligraphie étrangères aux connaissances géographiques proprement dites.

Dans cette opération on ne peut exiger de l'élève autre chose qu'un calque qu'il effectue machinalement avec la plus grande rapidité possible. Pour obvier à cet inconvénient, M. Babinet avait mis à la disposition des étudiants un cadre tout préparé, exactement semblable à celui de la carte à reproduire, mais ne portant que le tracé des méridiennes et des parallèles. L'élève était invité à remplir successivement chacun des petits

quadrilatères de la carte muette. Cette méthode présentait encore trop de difficultés; les Allemands s'en emparèrent pour la perfectionnner ; ils marquèrent les points principaux que le tracé devait relier.

Malheureusement, ce procédé est dispensieux ; pour chaque essai il faut une feuille nouvelle toute préparée, et l'enfant gâche un nombre considérable de feuilles avant d'arriver à un résultat médiocre.

M. Lorne est venu proposer à la Société de géographie une invention économique. Il dresse une carte muette très-sobre, sur une plaque recouverte d'un émail solide. L'élève peut, avec un crayon spécial, le crayon lithographique, écrire et dessiner sur cette carte toutes les indications que lui demande le professeur ; il peut ensuite effacer aisément, soit en partie, soit en totalité. Mais il y a là encore un inconvénient : les cartes sont sur métal, et relativement coûteuses, surtout quand on songe au dénûment de nos écoles primaires et aux maigres ressources des enfants qui les fréquentent.

Il faut donc en revenir à l'enseignement le plus économique, celui du tableau noir et des cartes murales. Le dessin exécuté sur le tableau noir, que M. Eugène Cortambert recommande d'une manière toute particulière, exige du professeur une grande habileté et une grande sureté de main ; il a l'avantage de faire surgir successivement, sous les yeux des élèves, tous les détails géographiques. Malheureusement, ce procédé, excellent en lui-même, est pénible, lent et souvent défectueux. Il est très-rare de trouver des professeurs suffisamment habiles.

Le dessin géographique, exécuté sur le tableau noir par le professeur, serait donc la méthode d'enseignement si on pouvait la généraliser. Cette généralisation étant impossible, il faut recourir aux cartes murales. Ces cartes sont en général fort imparfaites ; la seule carte satisfaisante est la carte d'Europe dressée par un frère de nos écoles chrétiennes, le frère Alexis, et justement appréciée au grand congrès géographique d'Anvers. Cependant, à côté de cette carte, il faut une carte

d'exercices sur laquelle le maître et l'élève puissent tracer et effacer à leur gré les indications les plus diverses. Un de nos protesseurs de géographie, M. Dhéré a créé des cartes murales muettes tracées en blanc sur un fond noir, cartes que l'élève peut reproduire au tableau, sous les yeux du professeur. M. Lavasseur a fait mieux encore, il a adopté la carte-tableau sur laquelle on peut crayonner et effacer.

Cette carte, préparée sur une toile spéciale, permet au professeur de tracer rapidement des indications précises. Elle fait à la fois l'office de carte muette et de tableau noir, et son acquisition n'est pas à la charge des élèves, puisqu'elle fait partie du mobilier de l'établissement scolaire. Une même région du globe nécessite deux cartes-tableaux, l'un pour la géographie physique, l'autre pour la géographie politique. Le professeur et l'élève traceraient les indications physiques sur la carte politique et les indications politiques sur la carte physique. Cette conception est ingénieuse, pratique et semble réunir tous les avantages; malheureusement, elle n'a reçu encore qu'un commencement d'exécution. »

L'ETAT DES ÉTUDES DANS L'UNIVERSITÉ.

La *Revue de l'Enseignement* a parfois jugé bien sévèrement les études de l'Université et a attribué à cette grande institution nationale la décadence des belles lettres en France.

Elle n'a pas jugé aussi sévèrement que le journal de l'*Instruction publique*. Ce journal, rédigé par des professeurs, met souvent le doigt sur la plaie.

Voici ses constatations :

« Qu'est-il sorti de la fameuse circulaire destinée, on osait s'en vanter, à régénérer la France? M. le Ministre pourra juger lui-même des ravages qu'elle a causés, s'il donne suite à la demande d'enquête qu'ont adressée au Conseil de l'instruction publique les professeurs d'un lycée de Paris.

« En attendant, la dissolution commence : l'édifice mal bâti craque de toutes parts. A l'impossible nul n'est tenu ; les maîtres déclarent que, malgré leur bonne volonté, ils n'empêcheront pas la ruine prochaine des études. Depuis la suppression des vers latins, les élèves ne savent plus distinguer une syllabe brève d'une longue. Depuis l'amoindrissement du thème, ils devinent plutôt qu'ils ne comprennent le sens des versions. Depuis que les enfants ont cessé d'apprendre par cœur la grammaire, il faut renoncer à leur enseigner les éléments de la syntaxe. Telle est la situation, elle réclame un prompt remède. Nous aimons à croire que les doléances des maîtres et des pères de famille seront entendues du nouveau Ministre. »

Un autre professeur de l'Université constate l'envahissement de l'Eglise et la décomposition de l'*Etat moderne par le jésuitisme.*

« Si j'avais à résumer au point de vue religieux et civil l'histoire de ces trente années, je dirais que l'esprit du catholicisme jésuitique a passé de l'Eglise dans l'Etat, dans la pratique des affaires, dans les combinaisons officielles, dans les règles de l'administration, dans les entreprises de la diplomatie, dans la conduite des assemblées, dans l'éloquence des habiles, dans la philosophie du libéralisme, dans le tempérament de la classe dirigeante, en un mot dans le corps entier du monde politique et civil.... Le vide s'est fait dans l'Etat, dans le Gouvernement comme dans l'individu. Tout s'est nécessairement abîmé ; une première fois avec la monarchie de Louis-

Philippe ; une deuxième avec le second empire. Mais alors le travail de décomposition ayant continué, ce n'est pas seulement une forme de Gouvernement qui a croulé, c'est la France elle-même qui, un moment, a disparu dans l'effondrement de l'invasion. »

(Citation d'Edgard Quinet tirée de l'*Univers*.)

Nous ne ferons sur ce singulier morceau qu'une réflexion : c'est que l'*histoire contemporaine* fait partie des programmes, et que voilà une des façonsde l'accommoder dans l'Université.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I.

Les questions préliminaires de la Loi sur l'Enseignement public, par M. l'abbé Gainet, curé de Courmontreuil près Reims (1).

Nous avons annoncé dans un précédent numéro cet excellent opuscule qui, depuis, a eu l'honneur d'une seconde édition. M. l'abbé Gainet présente d'une manière saisissante la nécessité absolue de baser les lois sur des principes inébranlables pour qu'elles soient durables. C'est en effet le vice capital de nos institutions modernes : l'absence de principes ; car les théories incohérentes que l'on a pompeusement prônées, et que l'on prône encore sous le nom d'*immortels principes*, ne sont que des utopies empruntées au philosophisme du XVIIIe siècle. Le fond des principes de 89 est celui-ci : le peuple est bon, les gouvernants sont mauvais; la loi doit donc être faite pour protéger le subordonné contre son chef. Je n'invente pas, voici le texte : » Toute institution qui ne suppose pas le peuple bon et le magistrat corruptible est vicieuse. » (*Déclaration des droits de l'homme*).

Qu'en résulte-t-il? Descendons du général au particulier : Le soldat doit être toujours en méfiance à l'égard de ses chefs. L'enfant sera sans cesse porté à se créer des droits à la révolte, sous prétexte que le maître abuse de son autorité. C'est ce qui arrive quand on enseigne les principes de 89 à la place des principes du catéchisme. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause des nombreux esclandres qui ont nécessité, dans ces dernières années, l'intervention de la force armée pour rétablir l'ordre dans tant d'établissements de l'Etat.

Il est donc indispensable de baser l'éducation sur d'autres principes, ou plutôt sur les principes chrétiens qui seuls sont vrais.

(1) Reims, rue Pluche, imprimerie coopérative.

M. l'abbé Gainet commence par convaincre les athées de mauvaise foi :

« Oui, je vous le dis hardiment, vous ne croyez pas ce que vous dites : je l'avoue, vous n'avez guère de sens commun dans la plus haute question que votre intelligence puisse agiter en ce monde ; mais vous montrez de l'esprit, de la pénétration dans les autres sciences, dans les lettres et les affaires. Il ne se peut pas que vous perdiez la raison là où il vous importe d'en user. La contradiction est trop visible. Je vous mets en face d'un problème plus facile mais du même genre : Je suppose qu'on vous place en présence d'une locomotive en exercice ou d'une montre marine de la dernière précision et qu'on vous dise : Ces deux objets sont tombés du ciel pendant un orage ; la tempête avait rassemblé de tous les coins du ciel et de la terre des molécules de toute nature et de toute forme ; il s'est fait un amalgame de ces éléments divers. Les courants électriques, les contrastes de température, les énergies occultes ont si bien combiné leurs mouvements qu'il en est résulté cette charmante montre marine d'un travail exquis et cette locomotive qui surpasse en perfection toutes celles que j'ai vu fonctionner. Je le demande à ces messieurs, accepteraient-ils ce singulier récit ? le ferait-on croire au dernier des Français ou à un sauvage en qui brille encore une étincelle de raison ? Et vous voulez que je vous croie quand vous nous dites que cette immense machine de l'univers, aussi étonnante par ses incommensurables proportions que par la régularité de ses mouvements, cette immense machine qui nous donne l'idée de l'infini dans son ampleur, et où chaque molécule impalpable est à sa place, juste où il faut, pour ne pas déranger le tout ; immense machine qui n'est pas moins étonnante par la constance et la précision de ses mouvements que par le spectacle ravissant de ses harmonies, à tel point et avec une certitude si incontestable qu'on peut prédire une éclipse à un million d'années, et tout le corps savant y croira. Vous croyez, sophiste, que c'est le hasard qui a fait un de ses tours, et vous vous refusez de croire à nos deux machines, qui ne sont que des jouets d'enfants en comparaison de l'œuvre divine. Mais, encore une fois, vous n'êtes pas des athées. »

Après cette apostrophe vigoureuse, l'auteur énumère les grandes preuves de l'existence de Dieu ; et, sûr de son point de départ, il établit les principes sociaux et les droits de l'Eglise

qui doivent servir de base à une bonne loi sur l'instruction. On sent dans la manière dont toutes ces questions sont traitées une main sûre, exercée à la lutte et une connaissance approfondie de tout ce qui se rattache au grave sujet de l'enseignement. Les questions de la presse et de l'instruction populaire sont abordées aussi, et quoique cet écrit ne soit pas d'une grande étendue, le lecteur peut y trouver de bons aperçus sur des sujets dont tout le monde s'occupe aujourd'hui, mais dont beaucoup ignorent les principes.

J. V.

II.

Quelques réflexions a propos du rapport fait au conseil municipal par le Dr H. Henrot, adjoint au maire, sur l'état de l'Instruction Primaire a Reims, par un ancien Délégué cantonal (1).

Un homme d'esprit relève, sous ce titre, les étranges assertions, contradictions, absurdités écrites et autographiées en l'absence de toute orthographe, par un adjoint au maire de Reims, spécialement chargé du service de l'instruction publique dans la ville.

Si l'espace nous le permettait, nous reproduirions cet opuscule tout entier dans la *Chronique*, à titre de délassement; nous nous contenterons ici de citer un passage où l'auteur retorque un argument très-niais, mais qui tend toujours à sortir de certains cerveaux municipaux d'une certaine date :

M. l'adjoint Henrot « insinue assez clairement, et il y revient souvent dans le cours de son travail, que, puisque la commune paie l'*enseignement*, elle a droit de l'inspecter, de le contrôler, et même de le modifier selon son bon plaisir. Cet argument, assez spécieux au premier aspect, tombe devant le plus léger examen ! La ville subventionne l'école de médecine... Admettriez-vous M. Diancourt, avocat, contrôlant la direction médicale et enseignante du docteur Maldan ?

(1) Reims, rue Pluche, 21. — Prix : 20 cent.

« La ville paie de très-grosses sommes pour le Lycée.... ira-t-elle en inspecter les études ?... La ville paie et entretient les casernes... Enseignera-t-elle au colonel à conduire son régiment ?... La ville paie et entretient les églises, les presbytères... Se mêlera-t-elle des enterrements et des baptêmes? Apprendra-t-elle à M. le curé à faire son catéchisme ou son prône ? Nous pourrions allonger indéfiniment l'énumération, car elle s'applique à une multitude de services publics, pour lesquels la ville fournit des locaux sans avoir à les diriger. »

. . . .

« Le rapport de M. l'adjoint et docteur Henrot, énumère ensuite les établissements d'instruction qui existent à Reims :

« 1° L'Ecole de médecine, subventionnée par la commune :

« 2° Un établissement *national*, le Lycée ;

« 3° Les établissements *primaires*, soigneusement énumérés depuis les *pensionnats* jusquaux *garderies* et aux *salles d'asile*.

« La population, dit-il, est de 9,520 élèves ; *non compris le Grand et le Petit Séminaire* (sic).

« Rêvons-nous ?... Sous l'empire de quelle hallucination M. le docteur range-t-il au milieu des garderies et des salles d'asile, le *Grand Séminaire*, établissement *supérieur*, s'il en fut, comme l'Ecole de droit ou d'Ecole de médecine ; le *Petit Séminaire*, enseignement *secondaire*, puisque tous les ans il fait recevoir un bon nombre de bacheliers ès-sciences ou ès-lettres ? — Mais passons. Il y a peut-être là-dessous quelque chose qui nous échappe ? Une malice, sans doute? »



BIBLIOGRAPHIE DE L'ENSEIGNEMENT.

PETIT (l'abbé L.) **Les principes du droit naturel dans la question de l'Instruction obligatoire, gratuite et laïque.** In-18, 91 p , Tours, Cattier.

(Excellente étude sur une question pleine d'actualité. Nos lecteurs connaissent déjà l'auteur par ses études dans la Revue, et nous ne pouvons que recommander vivement cette œuvre qui donne des conclusions d'autant plus sûres qu'elles sont déduites de principes plus élevés).

Mgr DE SÉGUR. **L'école sans Dieu.** Paris, Haton. In-18 70 p.

(Comme l'auteur le dit en commençant : Cet opuscule est un cri de foi et de gros bon sens, qui s'adresse à la bonne foi de tous, mais plus particulièrement aux pères et mères de famille de la classe ouvrière.)

DOUMENJOU (J.) **L'Éducation virile et la régénération sociale.** In-18, 262 pag., Paris, Douniol.

(L'auteur démontre que la société ne peut trouver le salut que dans la réforme de l'éducation, et que l'éducation ne peut être réformée que par la religion dans l'ordre spirituel, et par la famille dans l'ordre naturel.)

MABIRE (l'abbé P. H.) **Discours sur l'éducation.** In-8° de 584 p., Caen, Le Blanc-Hardel.

(L'auteur a recueilli en un volume la série de discours qu'il a prononcés pendant vingt années consécutives aux distributions de prix. Ces discours forment un ensemble précieux pour les professeurs et toutes les personnes qui s'occupent d'éducation).

MARTIN et MONNIER. **Nouveaux classiques latins.** 5 vol. in-12. Avignon, Chaillot.

(Nous rappelons cette importante publication dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, à l'occasion de la mise en vente du volume destiné aux élèves d'*Humanités*, le seul qui ne fût pas encore paru. L'ouvrage est maintenant complet, tout professeur chrétien doit avoir sous la main ce précieux recueil.)

REVUES.

LE CONTEMPORAIN, *mars* 1873. — **L'Éducation religieuse et l'Éducation athée,** par M. Fayet.

ÉTUDES RELIGIEUSES, *avril.* — **L'Enseignement secondaire libre et les corporations religieuses.** — *Mai.* — **L'Enseignement de la Théologie au Collége Romain,** par L. C.

REVUE CATHOLIQUE DES INSTITUTIONS ET DU DROIT, *Mai.* — **L'État enseignant,** par V. Nicolet.

POLYBIBLION, *mai.* — **Quelques ouvrages sur l'Éducation et l'Instruction publique,** par le comte Eug. de Germiny.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE, *juin.* — **Lettre à un père de famille sur les réformes de l'Enseignement,** par A. Zablet.

REVUE DU MOIS.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Séance d'ouverture. — Le Conseil supérieur a ouvert sa session. Il se compose de trente-huit membres; c'est une petite assemblée parlementaire où l'on distinguera bientôt les différentes fractions; droite, — gauche, — centre, — qui constituent l'homogénéité des assemblés modernes.

Dans la liste des membres que nous avons donnée le mois dernier (1), ne figuraient pas les représentants de l'enseignement libre. Aux termes de la loi le Conseil supérieur devait lui-même faire le choix des quatre représentants de cet enseignement; une commission composée de Mgr Dupauloup, de M. Sardinou, doyen de la Faculté protestante de Montauban, et de MM. Dumas, Devienne et de Montesquiou, a donc été chargée de proposer une liste, et les élections ont eu lieu.

Le premier élu a été le frère Joseph, directeur de l'Ecole commerciale du faubourg Saint-Antoine, nommé à l'unanimité.

Le second, M. Delaruelle, directeur de l'Ecole industrielle de Rouen.

Le troisième, M. l'abbé Bourgeois, directeur de l'Ecole d'enseignement secondaire de Pontlevoy.

Le quatrième, M. Aubert, président de l'Association des chefs d'Institution libres des départements de Seine, — Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

La nomination du frère Joseph est un choix excellent, non-seulement parce qu'il importait de représenter la principale Congrégation de l'enseignement primaire et de protester par là contre les odieuses persécutions dont elle a été l'objet depuis le 4 septembre, mais aussi parce que la personnalité du frère Joseph apporte au Conseil supé-

(1) Cette liste se trouve modifiée par les démissions de MM. Patin et Beulé, qui ont été remplacés par MM. Nisard et Delaborde.

rieur un élément de sagesse que nous avons été à même d'apprécier en d'autres réunions.

L'élection de M. Delaruelle ne nous semble pas aussi heureuse. Nous n'attaquons point la personnalité de l'élu, mais nous ne comprenons point que le second représentant de l'enseignement libre, celui dans lequel on voulait voir le délégué de l'enseignement secondaire soit le directeur d'une maison professionnelle.

On a de plus constaté depuis que ce représentant de l'enseignement libre est un *instituteur primaire public*, au moins pour l'externat, si non pour l'internat et le dortoir de son établissement, et cette situation soulevant des difficultés, M. Delaruelle a donné sa démission; il n'est pas encore remplacé. Ainsi, peu s'en est fallu qu'un des rares représentants de l'enseignement libre appelé au sein du Conseil, ne vienne y grossir le flot des fonctionnaires de l'Université.

M. l'abbé Bourgeois, directeur de l'Ecole secondaire de Pontlevoy, porte seul le lourd fardeau de représenter plus de trois cents maisons catholiques et un enseignement devenu — sans les subventions du budget et des bourses — plus considérable que l'enseignement secondaire de l'Université.

Le quatrième élu de l'enseignement libre est M. Aubert, syndic des instituteurs laïcs de la Seine; il représente d'une manière plus spéciale l'enseignement laïc, primaire et professionnel.

Le R. P. Dulac, jésuite, supérieur de l'Ecole préparatoire de Sainte-Geneviève, dont le nom a été mis en avant, a été repoussé.

Nous l'avons déjà dit, nous ne saurions, nous catholiques, être satisfaits, les champions qui nous défendent n'ayant, dans cette lutte inégale, ni la place ni le nombre qui convient. Le Conseil supérieur actuel représenterait assez bien les seuls lycées, et, certes, il serait trop juste encore que quatre de Nos Seigneurs les Évêques fussent appelés à un tel Conseil pour défendre les droits de l'Eglise dans l'éducation et l'instruction des enfants, presque tous catholiques, confiés à l'Université. Les ministres protestants, rabbins, etc., y auraient aussi une place comme corollaire du douloureux mélange des cultes dans les maisons universitaires. Mais qu'un enseignement ecclésiastique formant (sans subvention pour le favoriser) le gros morceau de l'enseignement secondaire de France, que les maisons de nos évêques, des congrégations religieuses et des nombreux maîtres laïcs qui se déclarent fils soumis de l'Eglise, et savent quels sont les droits de l'Eglise en matière d'éducation, soient soumises à

un Conseil où l'Eglise tient une place aussi anormale, où nos évêques, même en matière d'instruction religieuse ou de doctrine, n'ont qu'une voix contrebalancée par n'importe quelles voix, cela est une inconséquence, mais une conséquence directe et déplorable de l'amoindrissement de toute autorité en notre siècle révolutionnaire.

Toutefois, un *conseil* où de bonnes protestations peuvent encore, çà et là, se faire entendre, vaut mieux que l'omnipotence ministérielle.

Le libéral M. J. Simon avait supprimé ce rouage capital de son administration, mettant, en compensation, sa haute sagesse au service de l'Université. La Chambre, de son côté, a rétabli le Conseil supérieur un peu pour exécuter M. Jules Simon et balayer ses circulaires.

Les événements ont été plus vite qu'on n'espérait et le jour d'ouverture le Conseil s'est trouvé en face d'un autre ministre.

M. Batbie, dans sa harangue, n'a pas employé pour louer l'Institution suprême de l'Enseignement des termes plus élogieux que ceux destinés à cet usage dans le portefeuille Simon, mais il les a sans doute dits de meilleur cœur que n'eût fait son prédécesseur.

M. le Ministre a proposé comme travaux de la session :

1° Le procès de la circulaire du 27 septembre ;

2° Le projet de scinder le Baccalauréat-ès-lettres en deux examens des lettres et des sciences;

3° Quelques créations de lycées et de colléges ;

4° Les affaires disciplinaires au nombre de vingt-six.

Et il a terminé en annonçant le désir du gouvernement d'améliorer de suite les traitements des maîtres de l'Enseignement secondaire et primaire et de donner peu à peu une installation matérielle plus convenable à l'Enseignement supérieur.

Nous examinerons ces différentes questions au cours de la session; mais nous prévoyons la mort prochaine de la fameuse circulaire; le Conseil supérieur ne se refusera pas la gloire facile d'inscrire son nom sur la pierre tumulaire; c'est la proposition déjà formulée du rapporteur, M. Catin.

La réforme projetée du Baccalauréat ne suffit pas.

Sans doute une scission de l'examen a du bon en soi, et tous les hommes sensés ont protesté contre l'Encyclopédie qu'on prétend faire entrer d'une seule pièce dans une tête de seize ans. Mais le *programme* du Baccalauréat est la grande iniquité universitaire, et

c'est un breuvage malsain, que nous ne voulons pas faire goûter deux fois à nos écoliers.

La création de nouveaux lycées est un malheur public, surtout la création, déjà consommée, du lycée de Belfort. Espère-t-on conserver le patriotisme français de l'Alsace par l'Université, alors qu'il est si avéré que les protestants, presque tous formés par l'Université dans notre vieille Alsace, y ont été le seul élément favorable à la Prusse.

Après les lycées, le Conseil supérieur a eu encore la mission de ratifier la création de nouvelles facultés de médecine sur la proposition d'une commission présidée par M. Emmanuel Arago.

La ville de Lille est l'une de celles qui ont reçu ce présent universitaire. Plusieurs ont vu dans cette circonstance une impossibilité pour nos amis de cette grande ville de songer désormais à y fonder une Université catholique. Nous croyons la situation moins bonne, mais il nous semble mauvais d'accepter la règle absolue qu'une faculté catholique ne peut vivre à côté d'une faculté de l'Etat; il serait trop facile à nos adversaires d'opposer des obstacles à tous nos essais par des créations semblables à celle dont Lille vient d'être gratifiée.

TRAITEMENT ET PENSION DE RETRAITE DES INSTITUTEURS. — L'urgence a été déclarée pour la discussion du projet de loi qui fixe le traitement et la retraite des instituteurs.

Le rapporteur, M. Maurice, fait observer qu'on ne peut attendre *la loi sur l'Enseignement primaire*, loi trop ajournée à cause de la juste indignation soulevée dans la commission par le projet Jules Simon, et la nécessité où l'on s'est trouvé de tout refondre.

Le rapport relève des faits curieux.

Les traitements actuels sont si minces (minimum de 700 fr. pour les instituteurs et de 500 fr. pour les institutrices) que dans un certain nombre de départements les instituteurs recourent à un état manuel pour vivre, et dans d'autres départements, BON NOMBRE D'INSTITUTEURS SONT INSCRITS SUR LA LISTE DES INDIGENTS.

« Aujourd'hui, ajoute ailleurs le rapport, l'instituteur brisé par l'âge et un travail incessant reçoit une pension qui ne lui donne pas 1 franc par jour, et encore ne lui est-elle accordée qu'après *indigence constatée*... Les institutrices sont plus mal dotées encore. » Tous sont à la charité de leurs anciens élèves...

Cette remarque, rapprochée de l'intéressant travail de M. Fayet (1),

(1) Publié le mois dernier dans la *Revue* (T. V., p. 118).

sur les écoles avant 1789, montre quels sortes de progrès la Révolution a fait faire à la dignité du maître de l'Enseignement primaire.

Le rapport constate encore que les *plus intelligents* des instituteurs quittent l'enseignemet pour le commerce, et privent le pays *des maîtres à même de rendre les meilleurs services*.—« Dans plusieurs départements les écoles sont fermées faute de maîtres pour les diriger. — Les sources du recrutement, ajoute M. Maurice, sont taries surtout pour l'enseignement laïc : l'an dernier, le nombre des candidats aux écoles normales était réduit de moitié. » (Evidemment il faut réintégrer Barodet, Leloup, et autres transfuges).

Encore un aveu précieux : On ne trouve pas un nombre de candidats supérieur aux places vacantes : *tout choix est impossible.*

C'est en présence de cette situation générale que les radicaux prêchent la croisade maçonnique contre l'enseignement congréganiste.

Le projet de loi apportera quelque palliatif à une situation déplorable; il viendra au secours de misères qu'il est trop légitime de secourir, mais il ne créera pas la caisse du dévouement.

Voici, du reste, dans un résumé, l'économie du projet de loi :

Traitement minimum des instituteurs :

Au début.........	1,000 fr.
Après 5 ans.......	1,100
Après 10 ans (1)...	1,200
Après 15 ans (1)...	1,400

Adjoints, 500 et 600 francs, et même 700 s'ils dirigent une école de hameau (2).

Traitement minimum des institutrices :

De 2e classe et salles d'asile..................	650 fr.
De 1re classe.................................	800
Adjointes..................................	450
Adjointes directrices d'une école de hameau (2).	500

La retraite sera basée sur la moyenne du traitement des six dernières années et atteindra un minimum de 600 francs pour les instituteurs et de 500 pour les institutrices.

(1) Ces dernières augmentations sont à la discrétion du ministre et du conseil départemental.

(2) Disposition déjà consacrée par un vote du 9 décembre 1872.

LA RETRAITE D'UN CONGRÉGANISTE. — Nous croyons que c'est ici le lieu de citer un récit touchant adressé de Vienne à la *Semaine religieuse* de Grenoble :

« Vendredi, la foule se pressait sous les voûtes immenses de Saint-Maurice, autour du cercueil d'un humble Frère de la doctrine chrétienne, le Frère Noéman.

Ce frère, connu de toute la ville, était un vieillard de soixante-dix ans, qui, depuis trente-huit ans, faisait à Vienne *la petite classe.* C'était l'homme d'humilité qui s'oublie lui-même, l'homme de bonté qui a une parole affable pour tous, l'homme de piété qui sait combien sont précieux les germes de vertu qu'une première éducation peut déposer dans les âmes ; enfin, un de ces hommes d'obéissance « dont on raconte les victoires », et on aimait à le voir, quand il traversait la ville, abordé par des ouvriers qui venaient saluer leur premier maître, recueillir un sourire de sa figure sympathique, ou lui donner une cordiale poignée de main.

« Depuis deux ans, le Frère Noéman était en retraite par suite de ses longs services et de ses infirmités; mais, l'année dernière, apprenant qu'une école de Frères allait être établie dans le quartier de Saint-Martin, il avait demandé comme une grâce d'affronter les difficultés de cette fondation, de mettre encore sa longue expérience au service des enfants du peuple, et de mourir les armes à la main.

« Ses vœux ont été exaucés; l'école fondée par son dévouement prospère et a donné déjà d'excellents fruits, mais hélas! la mort est venue trop tôt. Mercredi, le Frère Noéman, sortant de sa classe, tomba dans la rue à quelques pas de la maison des Frères : on l'emporta sur son lit, où il reçut les derniers sacrements, puis il mourait dans la nuit.

« C'est là un de ces ouvriers du bien qui ne se proposent que de plaire à Dieu, mais qui obtiennent aussi l'estime des hommes Son cercueil était suivi par une foule immense, où prêtres, riches, ouvriers, enfants et mères de famille s'unissaient spontanément pour honorer les vertus de cet obscur soldat de l'enseignement. Pour nous qui, deux jours auparavant, avions vu le F. Noéman dans sa classe, au milieu de *ses petits*, une chose faisait couler involontairement nos larmes ; c'était de voir son cercueil entouré de ces mêmes enfants pour qui il avait donné les restes de ses forces et de sa vie. »

LES CAISSES DE RETRAITES. — Le rapport que nous venons d'ana-

lyser établit qu'un si grand nombre de titulaires abandonnent le service avant l'âge voulu; que les retraites, pitoyables aujourd'hui, seraient excellentes si la caisse des retenues servait uniquement à donner les retraites. Quelle est donc la moralité d'une telle retenue?

Pour les institutrices, dont les fonctions, après le mariage, deviennent difficiles, la proportion est plus considérable encore; ainsi, dit toujours le rapport, dans plusieurs communes, « lorsque l'institutrice actuelle aura atteint le temps de service voulu pour la retraite, si elle y arrive jamais, l'Etat aura encaissé des retenues pendant plus de 50 années, sans avoir eu un seul trimestre de pension à payer. »

Ceci nous rappelle ces administrations publiques où les employés qui entrent en fonctions à 50 ans, subissent aussi la retenue afin que dans le cas où, à 60 ans, ils auraient, par hasard, 30 ans de service, on puisse leur faire une retraite.

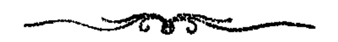
PÉTITION CONTRE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE GRATUIT ET LAIC. — Un nouveau dépôt de signatures, s'élevant au chiffre de 37,754, vient d'être fait à la Chambre.

Le total général des signatures recueillies jusqu'à ce jour, s'élève à un million et 39,088.

Nous remercions vivement les lecteurs de la *Revue*, du concours qu'ils ont apporté aux Comités catholiques en cette circonstance.

Le succès de ce pétitionnement est le gage du succès de nos revendications dans l'avenir.

V.-DE-P. B.



CHRONIQUE.

L'Université jugée par elle-même. — Les petits polissons qui achèvent de se démoraliser dans la maison du lycée d'Alger, maison très-renommée par son impiété et le reste, viennent de juger leur nouveau ministre de l'instruction publique, M. Batbie; ils ne l'ont point trouvé de couleur assez libérale, et conséquemment, l'ont condamné à la potence, aux applaudissements de la presse républicaine du lieu.

Un mannequin, affublé des insignes ministérielles, a donc été confectionné; on a inscrit en belles majuscules le nom honni : BATBIE, sur la chose, et on l'a hissée.

M. le Proviseur, arrivé trop tard pour empêcher l'exécution de son ministre, a voulu lui faire la réparation de le dépendre. La fière jeunesse du lycée s'est refusé à l'aider, car un *lycéen* n'est pas le *valet* d'un proviseur. Le haut fonctionnaire a donc dû s'efforcer de délivrer seul son ministre, il l'a mis en pièces, les jambes lui restant aux mains, puis le torse; mais la tête est demeurée fixe dans le nœud coulant.

MM. les Professeurs du lycée, dont l'irréligion est scandaleuse, s'étonneront peut-être du résultat de leur éducation; ils sont vraiment naïfs.

Un professeur outré. — Le collége catholique de Dax se prépare à un pèlerinage; le lycée du chef-lieu (fondation Duruy) suit un cours de *politique républicaine*, fait par le professeur d'histoire; une des leçons de ce professeur a eu pour objet de dire des horreurs sur les pèlerinages, de tourner en ridicule les miracles de Lourdes, et de couvrir, à cette occasion, la religion de mépris.

Nous félicitons M. Batbie d'avoir ordonné une enquête sur ce nouveau scandale; toutefois, les professeurs d'histoire de l'Université qui font le plus de dégât dans les âmes, ne sont pas ceux qui ont la grossière franchise de l'injure.

Un pèlerinage en pleine mer. — Le yacht de Pie IX, l'*Immaculée-Conception*, que Toulon a le bonheur de posséder dans ses eaux, reçoit chaque jour des visites de plus en plus nombreuses.

Dimanche dernier, plusieurs familles de notre ville s'y sont rendues pour y entendre la messe et y recevoir la communion aux intentions du Saint-Père.

Lundi, c'étaient les élèves du collége de la Seyne qui, sous la conduite de leurs directeurs, venaient aussi faire leur petit pèlerinage sur le navire du Souverain-Pontife, où le R. P. Ludovico, aumônier du yacht, les attendait. — Le jour était heureusement choisi, puisque c'était l'anniversaire de l'élection de Pie IX au Souverain-Pontificat.

Après la messe et quelques prières spéciales pour le Saint-Père, pour la France et pour ceux qui leur sont chers, ces jeunes enfants furent invités à s'asseoir à la table même des officiers où se trouvait servi un gracieux déjeûner. Il serait bien difficile de dépeindre leur joie à la pensée de s'asseoir à une table où le Saint-Père avait lui-même pris place. Un toast pieux et ardent a été porté à Sa Sainteté avec une foi et un amour qui se sont traduits de la façon la plus enthousiaste.

Après avoir visité tout le bâtiment et avoir mis leurs signatures sur l'album du yacht, ils se retirèrent fiers et heureux, emportant dans leur cœur un souvenir impérissable de cette visite si pleine de saintes émotions. (*Sentinelle du Midi.*)

Mieux que ça — Une école laïque de jeunes filles tombait l'autre jour d'un des pontons de la Saône à Lyon, sur un pauvre petit bateau-omnibus où d'honnêtes citoyens étaient embarqués.

Au désordre de leur toilette, à l'état d'ébriété de plusieurs, à leurs chants dévergondés, on comprenait que c'était la *descente* d'une fête des écoles ou d'un enterrement civil.

Une bonne dame, s'adressant alors à une des plus jeunes petites filles : Vous apprend-t-on le catéchisme à l'école?

F..... non ; repartit la charmante enfant, on nous apprend mieux que ça ; on nous fait chanter des chansons.

Les Frères de la doctrine chrétienne de Perpignan. — Tout le monde a pu se convaincre de la folie de la légende de 1792 suivant laquelle il suffisait de s'engager volontairement pour faire un soldat ;

les illusions nous coûtent trop cher pour que nous les oubliions de sitôt.

Aussi, depuis nos malheurs, le travail est-il devenu la préoccupation de tous dans notre armée : officiers, sous-officiers et jusqu'aux simples soldats, tous sont avides de savoir, tous veulent apprendre. Malheureusement la bonne volonté, comme en toute chose, ne suffit pas : il faut des maîtres intelligents, habiles, doués d'une patience à toute épreuve, que rien ne rebute. — Ces professeurs ne s'improvisent pas : plus ils sont nombreux, plus les résultats sont grands. Aussi les colonels ont-ils accepté avec empressement le concours des Frères de la doctrine chrétienne.

Pendant tout l'hiver dernier ces bons Frères ont pris sur leur repos pour enseigner à nos soldats illettrés, la lecture, l'écriture, et quelques notions élémentaires de calcul. — Ils n'avaient rien, puisqu'ils ont été privés de toute subvention. — Et cependant, en prenant sur leur nécessaire, ils ont encore su trouver des ressources pour pourvoir aux menus frais qu'entraînait l'instruction *gratuite* qu'ils donnaient à nos soldats. (*Roussillon.*)

Du maintien du bonnet d'âne dans les bonnes classes. — Le *Paris-Journal* nous apprend que plusieurs instituteurs laïcs se sont donné la satisfaction de placer dans l'endroit le plus apparent de leurs salles de classe, des bustes de la république coiffés du bonnet phrygien rouge, au mépris d'une récente circulaire du ministre de l'instruction publique.

Evidemment la fortune Barodet leur fait tourner la tête; peut-être aussi le *Paris-Journal* a-t-il pris pour le phrygien le bonnet d'âne traditionnel qui n'avait point encore de place officielle dans le mobilier des écoles.

Des progrès de la surveillance.— On ne lit pas assez les comptes-rendus de l'académie des sciences.

Dans la séance du 7 juin on parlait de l'exposition des races canines qui a précédé à Paris le Shah de Perse, et M. Gillon a signalé les ressources non exploitées en France de la race canine.

Il propose notamment de faire surveiller les enfants par des chiens comme on le pratique avec succès à Terre-Neuve. Il propose également d'établir des postes de chiens sauveteurs le long de la Seine pour rapporter aux parents éplorés les petits imprudents qui se noient. Tout cela est très-pratique.

Où l'on traite du beau et du mauvais temps. — Dans la même séance on a mis prudemment en jeu saint Médard. Comment expliquer par la science le dicton populaire sur la pluie de quarante jours après la saint Médard ?

En ce temps de surnaturel, il ne fallait pas compromettre l'académie, et aussi ne point plaisanter le saint.

Les choses se sont bien passées, on a qualifié l'ancien évêque de Paris du titre de *bon saint Médard* et donné satisfaction à tous par une explication de M. Fournier : Avant le déplacement des fêtes, amené par l'adoption du calendrier grégorien, la fête de saint Médard tombait à l'équinoxe d'été, époque où le temps bon ou mauvais est durable ; en sorte que le dicton ne vaut plus rien, mais qu'il avait du bon autrefois.

Un ignorantin. — Parmi les médailles d'honneur distribuées par la *Société nationale d'encouragement au Bien*, présidée par M. Elie de Beaumont, membre de l'Institut, et sur le rapport de M. Honoré Arnoul, nous mentionnerons la suivante :

« Médaille décernée au Frère Alexis, de la Doctrine chrétienne, dont la vie tout entière a été consacrée à l'humanité et à l'instruction de la jeunesse. La fondation de plusieurs sociétés préservatrices et récréatives lui sont dues et un grand nombre de jeunes gens sont devenus des hommes utiles après avoir été guidés dans l'amour de Dieu. »

C'est du même frère Alexis que nous lisons dans le compte-rendu de la société de géographie, cité plus haut :

« La seule carte satisfaisante est la carte d'Europe, dressée par un frère de nos écoles chrétiennes, le frère Alexis, et justement appréciée au grand Congrès géographique d'Anvers. »

Le Portefeuille de Tantale. — Un industriel vient de dédier aux collégiens un jouet qui est des plus ingénieux.

Un petit bonhomme en bois, ressemblant à s'y méprendre à un ancien ministre, cherche à attraper un petit portefeuille suspendu par une ficelle au-dessus de sa tête ; mais grâce au mécanisme, plus il fait d'efforts pour l'atteindre, plus le portefeuille désiré s'éloigne de lui.

Ce jouet s'appelle : « *Le portefeuille de Tantale.* »

Simples réflexions. — Le shah de Perse a été reçu splendide-

ment, d'après les « traditions d'hospitalité qui honorent la France et la ville de Paris », dit le *Journal officiel.*

La France et la ville de Paris seraient-elles moins logiques et moins heureusement traditionnelles si, au jour de la fête du Saint-Sacrement, on mettait les troupes sur pied, et on faisait pour Dieu un peu de ce qu'on fait pour ce prince persan?

Aucune partie de la réception officielle n'a été marquée d'un acte ou d'une parole de religion; on assure que le shah a trouvé, dès son arrivée, l'occasion de promettre assistance aux missionnaires catholiques en Perse, parce qu'il était particulièrement touché de ce qu'il avait vu du catholicisme. C'est le motif qu'il donne de son désir de voir le Pape.

La France eût-elle été moins bien inspirée et moins fidèle à sa mission en Orient, en parlant la première de Dieu et de son Eglise?

V.-DE-P. B.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

CORRESPONDANCE.

Un de nos correspondants, M. l'abbé B... professeur de rhétorique au collége de G..., veut bien nous communiquer quelques notes à propos des programmes d'études en général, et de l'article de notre collaborateur M. l'abbé N. Boulay, intitulé *Programme d'enseignement chrétien.*

M. B... nous autorise à user de ses notes pour le bien; nous croyons être tout à fait utiles à la bonne cause en publiant dès aujourd'hui les extraits suivants :

.... Le système dont je vous ai entretenu sommairement à J. consiste à expliquer en même temps les passages semblables ou épisodes de deux auteurs latins et grecs, par exemple : Virgile et Homère. L'élève les saisit avec plus de facilité, travaille avec plus de goût, et dans un devoir de comparaison, développe ses facultés et se forme.

Professeur chrétien et prêtre, je choisis un troisième passage dans l'Ecriture-Sainte ou dans les Pères; je le rapproche des premiers, et j'en fais voir la supériorité pour l'éducation et souvent pour le fini littéraire; c'est un essai pour inspirer l'amour des études chrétiennes. Ainsi, à côté des tempêtes d'Homère et de Virgile, je place le psaume de David et l'histoire de Jonas; près de Nisus et d'Euryale, Jonathas et son écuyer, les trois guerriers de David ou David et Goliath, — songe d'Enée, — songe de Job, etc., etc.

C'est là en pratique mon *delenda Carthago.*

Bien que j'aie mille occasions de constater à quel point le péché originel et le *péché* de la renaissance inclinent vers les erreurs païennes, j'admire souvent l'indignation de l'élève chrétien et les belles protestations que son âme fait entendre....

M. B..., après avoir raconté, d'une façon pittoresque, comment, dans une explication où il était question des ménages brouillés de l'Olympe

un de ses élèves avait laissé échapper un cri du cœur : « Ah! Messieurs, que c'est b..., » ajoute :

« ... Cette leçon d'un enfant à la renaissance et à notre méthode fait monter la rougeur au front. Quelles âmes, quels caractères prétendons-nous former? Quelles idées sur Dieu, sur l'homme, sur ses devoirs, sur ses destinées, etc., prétendons-nous lui donner avec ces seuls auteurs? »

Il y aura donc un congrès en 1873; bénis soient ceux qui ont la pensée et le dévouement de l'initiative! on veut entrer cette année dans le vif et dans la pratique, tant mieux. Les bases ont été posées, on s'est aimé, on peut pousser l'Œuvre. Au reste, il me semble qu'aujourd'hui, moins que jamais, il ne faut point se livrer à de lointaines et vagues résolutions. Entreprenons sur le champ le travail pratique et peut-être pourrait-on et devrait-on faire une œuvre radicale. L'heure a sonné d'opposer le radicalisme au radicalisme.

. . . .

N'avons-nous pas, l'an passé, laissé un peu dans l'ombre le côté religieux et le côté moral de l'éducation?

Cependant c'est le point capital pour la formation de l'homme, du citoyen, pour l'élévation de ses sentiments et pour la vraie et solide instruction littéraire. C'est le *ad omnia utilis* de saint Paul. M. Arthur Loth, dans son article de la *Revue du Monde catholique*, nous a dit à propos de notre éducation religieuse de dures vérités; il me semble que le congrès ferait œuvre bonne de s'occuper des œuvres de zèle et de piété dans l'éducation, mais qu'il fera œuvre nécessaire de placer, comme centre d'où tout rayonne, l'éducation et l'instruction religieuses.

La question des livres de lecture et des livres de prix a son importance religieuse et littéraire, aujourd'hui surtout où l'on est inondé d'ouvrages et publications où manquent le fonds et la forme (1).

Indiquons-nous mutuellement les bons ouvrages, les bonnes méthodes.... *Le Père spirituel! le surveillant!* Que de questions importantes à traiter!

M. B... ajoute de bons avis pratiques sur la tenue même du Congrès qui seront communiqués au bureau de renseignements chargé de le préparer.

.... Je tiens à vous dire un mot de l'histoire et de son étude.

A mes yeux, l'étude de l'histoire est capitale : elle peut porter la mort ou la vie. Or, nous n'avons pas encore un seul bon livre d'histoire, un

(1) Le projet de programme rédigé par le bureau de renseignements, avant l'envoi de ces notes, se trouve pour ces questions et les suivantes en communauté parfaite d'idées avec l'auteur.

livre vraiment catholique. Il me semble que l'histoire est une épopée dont l'Eglise romaine est l'héroïne. Rohrbacher et Darras nous offrent un plan. Un catholique ferait œuvre d'or en composant seulement une histoire de France catholique... et l'histoire du moyen-âge.

J'approuve tout-à-fait le programme d'enseignement secondaire (1) développé dans le dernier numéro de la *Revue*, et il sera peut-être bon de le proposer au Congrès.

Je signe des deux mains pour l'enseignement primaire et pour le détail du programme. Respectons cette intelligence de l'enfant qui s'ouvre à peine; laissons-lui prendre doucement quelques vérités et quelques forces, c'est perdre pour gagner, si toutefois on perd quelque chose.

Voici mes observations :

Ire Section.

1re *Année.* — Géographie. Je désirerais qu'après avoir donné les notions générales qui se compléteront par les leçons des années suivantes et le cours de cosmographie, on fit concorder la géographie avec l'histoire, (et cette remarque s'applique à toutes les classes). On ne peut lire l'histoire qu'avec la géographie. Ainsi, les deux études s'entr'aideraient, car la description *des lieux* est l'expression nécessaire de la narration historique.

Comme conséquence de ce principe, dans la 1re année, à côté des mots *Histoire ancienne,* je voudrais écrire *Monde connu des anciens.*

Au dernier article qui est rédigé brièvement :

Histoire sainte (révision et développement),

Je désirerais deux chapitres :

1. Parallèle de la narration de l'histoire sainte avec les obscurités des autres origines et des autres histoires;

2. Idée (encore superficielle, sans doute,) de l'action de Dieu sur le peuple juif.

2e *Année.* — J'ajouterais à la révision de la grammaire latine, la révision de la grammaire française, et aussi de petites compositions à la portée des élèves : lettres, petits récits, afin de commencer à habituer l'enfant à produire sa pensée et ses sentiments.

3e *Année.* — A l'article : Révision du catéchisme, on pourrait ajouter : Révision de l'histoire de l'Eglise.

Pour ces trois années, j'indiquerais : récitations, d'après un cours de

(1) Numéro de juin (T. V, p. 163).

morceaux français gradués, dont le choix serait d'ailleurs difficile et délicat.

Je me demande, à propos du latin, s'il ne serait pas bon pour nous, catholiques romains, d'adopter la prononciation romaine qui est, d'ailleurs, la prononciation à peu près universelle du latin. La question vaut assurément la peine d'être examinée (1).

IIe Section.

1re *Année.* — Prosodie grecque ne suffit pas; ajouter quelques exercices de vers grecs, seul moyen d'apprendre la prosodie.

Histoire de France, *jusqu'à Louis XVI seulement;* les grosses questions de 89 sont trop difficiles pour les élèves, et les questions qui suivent trop brûlantes.

Pour l'histoire naturelle, au lieu de la seule *zoologie,* je voudrais zoologie, géologie, botanique.

2e *Année.* — Le programme porte : *principes de littérature* (*applications aux trois langues enseignées*); oui, mais surtout par les comparaisons de bons auteurs : Boileau, Horace, Aristote, Longin.

Plus loin, je lis : *Histoire de la littérature française* (*siècle de Louis XIV*). Et notre langue romane et nos épopées du moyen-âge, etc.?

Pour la langue latine, je voudrais ajouter :

Exercices des divers genres de poésie latine : nos proses, nos hymnes, — et je placerais ici l'histoire littéraire des pères latins et grecs.

3e *Année.* — J'approuve le *résumé très-court des principes de rhétorique,* mais ferme comparaison avec la lettre à l'académie, les dialogues sur l'éloquence, Cicéron, Tacite, saint Augustin, etc. — Qu'on analyse ces ouvrages et même qu'on en récite des passages.

A l'indication excellente : *Littérature biblique,* je voudrais : Histoire et larges morceaux en tous genres — de Moïse à saint Jean.

Aux mots : *Notions d'histoire littéraire étrangère,* j'ajouterais, par exemple, comparaison des épopées des divers peuples.

(1) Au collége de l'Assomption à Nimes, cette prononciation a été exclusivement suivie par les maîtres et les élèves, pendant plusieurs années, avec de réels avantages pour l'enseignement, la prononciation de l'Eglise étant la vraie prononciation du latin; mais l'Université et son baccalauréat ont mis le *veto,* comme il arrive pour toutes les réformes faites dans un sens plus catholique. Les jeunes gens pouvaient difficilement changer au jour de l'examen la prononciation à laquelle ils étaient habitués; ils se trouvaient dans la situation d'élèves sachant bien l'anglais et auxquels on demanderait tout à coup d'appliquer à cette langue la prononciation espagnole. Pour cette question de bonne prononciation, comme pour le choix des auteurs, on a dû céder pour un temps devant le baccalauréat tout-puissant.

Géologie. J'ai proposé de la transporter en 1re année.

Instruction religieuse : études sur l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise.

Ces études, que je voudrais mettre au cours littéraire des 2e et 3e années, pourraient être remplacées ici par des études sur la liturgie, l'archéologie chrétienne — sur l'édit de Nantes, la déclaration de 1682, le jansénisme, le philosophisme, les principes de 1789, le Pape et son action sur la société — l'action de l'Eglise de France.

IIIe Section.

Philosophie. J'ajouterais un chapitre :

Histoire de la Philosophie.

Discours sur l'histoire universelle : la *Cité de Dieu,* de saint Augustin; — *De Gubernatione,* de Salvien.

Enfin, je voudrais indiquer spécialement pour la morale, l'étude de : *de Officiis,* de Cicéron; — *de Officiis ministrorum*, de saint Ambroise; — épîtres de saint Paul — et discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne.

Que l'auteur a bien fait de repousser l'étude de la seule psychologie, je m'associe tout à fait à sa pensée : un chrétien doit être fier de son corps.

Appuyons aussi beaucoup sur cette pensée du monde surnaturel dans lequel nous vivons plus encore et plus réellement que dans le monde naturel. Cela nous grandit et c'est le vrai.

B.

QUELQUES DEVOIRS (1).

CLASSE DE SECONDE

Narration française.

Mort de Roland.

Copie d'élève.

Ils sont tombés dans Roncevaux les vaillants guerriers de Charles, ils sont tombés victimes de la trahison : leurs cadavres jonchent la plaine ensanglantée. Turpin, Olivier et Roland soutiennent encore les efforts des ennemis. Leurs armures sont brisées, et le sang s'échappe de leurs larges blessures; n'importe, ils frappent, ils frappent toujours; s'ils n'espèrent plus la victoire, du moins, avant de mourir, ils vengeront la fleur des barons de France. Un perfide Sarrazin se glisse derrière Olivier, et lui porte un coup mortel. « Ah! traître, » s'écrie le baron, et d'un coup de Haute-Claire il abat la tête du païen. Mais soudain sa vue se trouble, il chancelle, il appelle Roland. Roland accourt et reçoit dans ses bras Olivier expirant : il le dépose doucement sur le sol, et se penche sur lui comme une tendre mère sur le berceau de son nouveau-né. « Ami, lui dit-il, ne reconnaissez-vous pas ma voix? C'est Roland qui vous parle. » Olivier ouvre les yeux, sourit tristement et expire. Le cœur oppressé par la douleur, Roland pleure le compagnon de ses exploits. « Olivier, mon noble ami, s'écrie-t-il, que de coups nous avons portés ensemble, que d'exploits nous avons accomplis! Vous n'êtes plus : combien le doux pays de France a perdu par votre mort! Jamais on ne vit meilleur chevalier que vous. » Ainsi parle le noble baron.

Cependant Turpin a succombé sous les traits des Sarrazins : Roland est seul dans la vaste plaine. Une dernière fois il veut s'élancer contre les ennemis, mais Veillantif, percé de mille coups, s'affaise sur le sol; Roland caresse de la main son noble coursier qui lui répond par des hennissements de joie. Les païens s'approchent : ils poussent déjà des cris de victoire, car leur ennemi est désarçonné, et le bras qui portait Durandal a perdu toute vigueur. Mais Roland embouche son olifant, et en tire un son plaintif et prolongé; nulle réponse. « Sans doute les nobles barons ont repassé les monts, se dit le héros; ils ignorent la grande défaite de leurs compagnons d'armes, et se livrent à la joie dans le doux pays de France. Cependant mon corps servira de pâture

(1) Nous recevrons avec intérêt toutes les communications de devoirs qu'on voudra bien nous faire.

aux cruels vautours, et l'ennemi se glorifiera de mes dépouilles! » Le cercle de fer qui entoure le héros se retrécit de plus en plus; Roland ne repousse qu'avec peine les flots des assaillants; il va succomber. Soudain un son éclatant frappe ses oreilles; mille clairons sonnent à la fois, l'armée de Charles approche. Les ennemis se regardent épouvantés. « Fuyons, fuyons, se disent-ils, c'est Charlemagne. » Et ils s'enfuient la terreur dans l'âme, abandonnant au héros le champ de bataille si glorieusement disputé.

Roland appuyé sur Durandal s'avance d'un pas chancelant jusqu'au sommet de la colline. Là il s'assied le visage tourné vers l'Espagne : « Charlemage verra, se dit-il, que Roland n'a pas fui les Sarrazins. » — Le héros touche à sa dernière heure; que de tristes pensées viennent l'assaillir! Il pense à tous ceux qu'il aime et que sa mort va plonger dans l'affliction. Il voit Charlemagne le visage baigné de pleurs redemandant en vain celui qui était son bras droit; il voit les preux chevaliers pleurant celui qui les conduisit tant de fois à la victoire; il voit, bien loin, au-delà de monts, entre les murailles d'un manoir, une jeune vierge, sa fiancée; il la voit interroger l'horizon, attendre avec impatience le messager promis. Ah! qu'il retarde sa course ce messager de mort! La jeune vierge ne succombera-t-elle pas sous le poids de la douleur, lorsqu'on viendra lui annoncer : Roland n'est plus?

Le héros se rappelle encore les exploits qu'il accomplit avec son fidèle Olivier. C'en est fait désormais : il doit dire adieu à Durandal, Durandal si terrible dans les combats. Il la prend entre ses mains, et la regardant tristement : « Ma bonne épée, dit-il, il faudra bientôt que je vous abandonne. Jamais preux chevalier ne put se vanter d'avoir votre égale. Votre lame est en acier de Damas, votre garde d'or contient des reliques du prince des Apôtres. Vous avez été jusqu'à ce jour la terreur des Sarrazins, et maintenant vous tomberiez en leur pouvoir. Non, jamais païen ne pourra vous compter au nombre de ses trophées. Certes, ma bonne épée, vous fûtes terrible aux ennemis de la France et de la chrétienté. Avec vous, j'ai combattu les indomptables Saxons, et les Aquitains, et les Lombards, et les Sarrazins; avec vous j'ai conquis de riches provinces, assuré l'empire de Charlemagne, fait respecter partout le gonfanon de France. Votre destinée fut noble et brillante : vous ne fûtes jamais portée que par un homme de cœur. Un lâche pourra-t-il maintenant s'emparer de l'épée d'un noble guerrier? Non, non; vous pèseriez trop à son bras débile. Jamais vous ne connaîtrez la honte, vous qu'on a toujours vue au chemin de la gloire : vous serez détruite en ce jour qui me voit mourir. »

A ces mots, le héros se lève : un bloc de marbre se trouvait sur le haut de la colline, Roland le frappe jusqu'à trois fois de Durandal :

l'acier grince et résiste, le bloc se fond en deux, et l'épée s'enfonce profondément dans la terre. Roland épuisé se laisse aller sur le sol. Il baise pieusement la garde de son épée. « Seigneur, s'écrie-t-il, pardonnez-moi les fautes qui ont souillé mon âme et dont j'ai grand regret. Lavez mes iniquités dans votre sang, que vous avez répandu pour moi. » — Le héros est arrivé au terme de sa carrière : l'astre du jour à son déclin projette ses dernières lueurs sur cette scène de désolation.

Le calme le plus profond a succédé au tumulte du combat. Roland, le visage tourné vers cette Espagne qu'il a conquise de sa vaillante épée, sent approcher le trépas. Un voile couvre ses yeux, et il ne voit plus les objets que dans une nuit sombre. « Adieu, murmure-t-il encore, doux pays de France, campagnes verdoyantes de ma patrie, noble manoir de mes aïeux; adieu, vous que j'espérais nommer mon épouse; adieu, vaillant empereur, qui fûtes pour moi un second père. » — Sa tête s'incline doucement, et il expire. Son visage a conservé toute sa mâle fierté; il tient en main Durandal et semble encore menacer les païens.

Cependant, l'armée de Charles débouche dans le val de Roncevaux. Quelle douleur poignante saisit les preux chevaliers à la vue du désastre qu'ils pressentaient : « Roland, où êtes-vous? » s'écrient-ils, et ils parcourent en tous sens ce lieu de désolation : ils voient les nobles pairs, ils voient Olivier et Turpin glorieusement ensevelis sous les cadavres des païens; mais leurs recherches sont infructueuses; Roland a disparu. Charles gravit la colline, et tout à coup, ô spectacle douloureux! il aperçoit le héros étendu la face tournée vers les ennemis, plus beau dans la mort qu'au sein de la victoire. Il se jette à genoux, le grand empereur, près de celui qui n'est plus; il le baise tendrement au front, et éclate en gémissements. « Noble héros, s'écrie-t-il, pourquoi me suis-je rendu aux conseils d'un traître? C'est votre vaillance qui vous a perdu. Vous fûtes la fleur de la chevalerie, et mon plus ferme soutien. Qui combattra désormais les ennemis de la France et de la chrétienté? Qui conduira mes fidèles à la victoire? » Ainsi parle le grand empereur; les larmes inondent sa figure, et l'armée lui répond par ses gémissements. — Mais, soudain, Charles s'est relevé, ses pleurs ont cessé, une sombre énergie se peint sur sa figure : « Amis, s'écrie-t-il, sus aux Sarrazins, vengeons Roland! — Vengeance! vengeance! répètent après lui les preux chevaliers, et ils s'élancent sur les traces des ennemis.

L. L.

Elève du Petit-Séminaire d'Arras.

CLASSE DE CINQUIÈME.

Thème latin.

Idoménée chassé de son royaume.

Idoménée, petit-fils de Minos, était parti comme les autres rois de la Grèce, pour le siége de Troie. Après la ruine de cette ville, il fit voile pour revenir en Crète, mais il s'éleva une tempête si violente que le pilote crut que le naufrage était inévitable. Chacun avait la mort devant les yeux, chacun déplorait son malheur, n'espérant pas même le triste repos des ombres qui traversent le Styx, après avoir reçu la sépulture. Idoménée, levant les yeux et les mains vers le ciel, invoquait Neptune : « O puissant dieu, s'écriait il, toi qui tiens l'empire de la mer, exauce un malheureux roi; si tu m'accordes de voir l'île de Crète, je t'immolerai la première tête qui se présentera à mes yeux. Cependant, son fils se hâtait d'aller au-devant de lui. Le père remerciait déjà Neptune d'avoir écouté ses vœux, mais alors il sentit combien cette faveur devait lui coûter cher. Poussé par la volonté du dieu et par les Furies, il enfonce son épée dans le cœur de son fils; les Crétois, remplis de compassion, courent aux armes et chassent leur roi loin de cette terre qu'il a arrosée du sang de son fils.

Première copie.

E regno suo depellitur Idomeneus.

Idomeneus, Minois nepos, cum aliis Græciæ regibus, ut Trojam obsideret, profectus erat. Qua deleta, navem in Cretam rediturus conscendit. Tanta autem coorta est tempestas, ut non posse vitari naufragium navis gubernator crediderit. Quisque sibi paratam videbat mortem, infortuniumque suum dolebat, et ne miseræ quidem umbrarum tranquillitatis spem habebat, quæ, corpore sepulto, Stygem permeant. Idomeneus, ad cœlum elevatis manibus et oculis sic deum orabat Neptunum : « O potens Deus, inquiebat, cui maris summum datum est imperium, infelicis preces audi regis; si mihi Cretæ potestatem dabis adhuc videndæ, primum quod mihi fiet obviam tibi mactabo caput. » Ejus autem filius festinanter amplectendo patri obviam veniebat. Neptuno autem Idomeneus gratias agebat quod sua audiisset vota. Tunc autem sensit quantum hæc gratia sibi nocitura esset. Dei voluntate et a Furiis pulsus, filii in pectus gladium infixit. Cretenses misericordia commoti, ad arma concurrunt, et e terrâ quam filii sui sanguine aspersit, illum expellunt.

E. N.

Élève du Petit-Séminaire d'Arras.

Seconde copie.

Idomeneus e regno suo pulsus.

Idomeneus, Minoïs nepos, ad oppugnandam Trojam, cum cæteris Græciæ regibus, profectus erat. Post hanc dirutam urbem, vela ventis, ut in Cretam rediret, dedit. Tam autem violenta tempestas surrexit, ut gubernator inevitabile naufragium crediderit: cuique mors ante oculos erat, quisque infelicem suam deplorabat sortem, ne triste quidem otium earum, quæ humatæ Stygem transeunt, umbrarum sperans. Idomeneus, oculis manibusque ad cœlum elevatis, Neptunum orabat: « O potens Deus, clamabat, tu qui maritimum imperium tenes, infelicem regem exaudi: si feceris ut Cretam insulam videam, primum caput quod oculis meis se prœbuerit, immolabo tibi. » Ejus tamen filius patri suo, hujus amplectendi causa, obviam ire properabat. Jam pater deo, quod sua exaudisset vota, gratiam referebat: sed tum quanto hæc gratia sibi damno futura esset, sensit. Dei voluntate furiisque urgentibus, gladium in filii sui cor defigit. Cretenses, admodum moti, ad arma currunt, regemque suum procul ab hac, quam filii sui sanguine perfudit terra, abigunt.

L. L.

Élève du Petit-Séminaire d'Arras.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

FACULTÉ DE PARIS.

---

5 mars 1873.

Discours latin.

Plutarchus amicum, quo consilio clarorum virorum vitas narraverit, docet.

Version latine.

Ratio præsit, appetitus obtemperet.

Omnis autem actio vacare debet temeritate et negligentia, nec vero agere quidquam, cujus non possit causam probabilem reddere. Hæc est enim fere descriptio officii. Efficiendum autem est ut appetitus rationi obediant, eamque neque præcurrant propter temeritatem, nec propter pigritiam aut ignaviam deserant, sintque tranquilli, atque omni pertur-

batione animi careant. Ex quo elucebit omnis constantia omnisque moderatio. Nam qui appetitus longius evagantur, et tanquam exsultantes sive cupiendo, sive fugiendo, non satis a ratione retinentur, hi sine dubio finem et modum transeunt. Relinquunt enim et abjiciunt obedientiam, nec rationi parent, cui sunt subjecti lege naturæ; a quibus non modo animi perturbantur, sed etiam corpora. Licet ora ipse cernere iratorum, aut eorum qui aut libidine aliqua aut metu commoti sunt, aut voluptate nimia gestiunt; quorum omnium vultus, voces, motus statusque mutantur. Ex quibus illud intelligitur (ut ad officii formam revertamur), appetitus omnes contrahendos sedandosque, excitandamque animadversionem et diligentiam, ut ne quid temere ac fortuito, inconsiderate negligenterque agamus.

(Cic. *de Off.* I.)

Dissertation philosophique.

Quels sont les fondements et les limites du pouvoir paternel?

20 mars 1873.

Discours latin.

Agrippinæ et Neronis invicem disputantium referatur colloquium.

Version latine.

De Pomponio Attico.

In republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur; neque tamen se civilibus fluctibus committeret, quod non magis eos in sua potestate existimabat esse, qui se iis dedissent, quam qui maritimis jactarentur. Honores non petiit, quum ei paterent propter vel gratiam vel dignitatem, quod neque peti more majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo, corruptis civitatis moribus. Ad hastam publicam nunquam accessit. Nullius rei neque præs, neque manceps factus est. Neminem neque suo numine, neque subscribens, accusavit. In jus de sua re nunquam iit; judicium nullum habuit. Multorum consulum prætorumque præfecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris despexerit fructum. Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit ire in Asiam, quum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, quum præturam gerere noluisset, asseclam esse præ-

toris. Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, quum suspiciones quoque vitaret criminum. Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, quum eam officio, non timori neque spei tribui viderent.

(C. Nep. *Pomp. Atticus*, VI.)

Dissertation philosophique.

De l'universalité des notions morales.
Discuter les objections des sceptiques.

21 mars 1873.

Discours latin.

Sanctus Bernardus a trucidandis Judæis Christianos dehortatur.

Version latine.

Unde ortum sit bellum Punicum secundum.

In causam belli Saguntus delecta est, vetus Hispaniæ civitas et opulenta, fideique erga Romanos magnum quidem, sed triste monumentum : quam in libertatem communi fœdere exceptam, Annibal causas novorum motuum quærens, et suis et ipsorum manibus evertit, ut Italiam sibi rupto fœdere aperiret. Summa fœderum Romanis religio est. Itaque ad auditum sociæ civitatis obsidium, memores icti cum Pœnis quoque fœderis, non statim ad arma procurrunt, dum priùs more legitimo queri malunt. Interim jam IX, mensibus fessi fame, machinis, ferro, versa denique in rabiem fide, immanem in forro excitant rogum; tum desuper se suosque cum omnibus opibus suis ferro et igni corrumpunt. Hujus tantæ cladis auctor Annibal poscitur. Tergiversantibus Pœnis, dux legationis : Quæ, inquit, mora est, Fabius ? In hoc ego sinu bellum pacemque porto ; utrum eligitis ? Succlamantibus, bellum : bellum igitur, inquit, accipite, et excusso in media curia togæ gremio, non sine horrore, quasi planè sinu ferret bellum, effudit. Similis exitus belli initio fuit. Num, quasi has inferias sibi Saguntinorum ultimæ diræ in illo publico parricidio incendioque mandassent, ita Manibus eorum vastatione Italiæ, captivitate Africæ, ducum et Regum, qui id gessere bellum, exitio parentatum est.

(Florus, II.)

Dissertation philosophique.

Déterminer les différences et les rapports de la conscience morale et du sentiment moral.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

FACULTÉ DE PARIS.

21 avril 1873.

Mathématiques.

1° Démontrer que tout nombre, qui divise un produit de deux facteurs et qui est premier avec l'un deux, divise l'autre facteur.

2° Un cône, dont la hauteur est de 82 mètres, est partagé en trois parties équivalentes par deux plans parallèles au point de sa base. Calculer les distances des deux plans sécants au sommet du cône.

Physique.

Comment constate-t-on la répulsion et l'attraction des courants électriques? — Enoncer les principaux résultats obtenus.

MOIS DES PÈLERINAGES.

Circulaire envoyée aux Comités catholiques de France par le Comité catholique de Paris.

Paris, 29 juin 1873, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul.

Monsieur le Président,

Deux rescrits du Souverain Pontife, l'un pour la France, l'autre pour l'Eglise universelle, accordent de très-précieuses indulgences : le premier concède, aux fidèles qui feront le *Mois de pèlerinages* et la *Consécration* de la France à Marie, *quatre indulgences plénières*; et l'autre indique, pour le mois entier, trois jours de prières et de pénitences, les 12, 13 et 14 août, et concède une nouvelle *indulgence plénière* et des *indulgences partielles.*

Le *Mois des Pèlerinages* est une série de prières de trente et un jours, du 22 juillet au 22 août, proposée à tous les Français, non-seulement à ceux qui peuvent satisfaire leur piété dans de lointains voyages, mais aussi à ceux, plus nombreux encore, qui ne peuvent prendre part à ces manifestations saintes.

La conclusion du *Mois des Pèlerinages* sera la solennelle consécration de la France à la Très-Sainte Vierge, faite les 17 et 21 août, dans presque tous les sanctuaires de pèlerinage, dans les églises et chapelles où l'on jugera opportun de s'unir à cet acte de foi, et même au foyer domestique, là où la prière se fait en commun.

Le Saint-Père a daigné, à l'occasion du mois des pèlerinages, indiquer comme signe distinctif, pour les pèlerins de cette année 1873, une petite croix de laine rouge, semblable à celle qu'il avait placée sur la

poitrine de ses zouaves, à la veille de la prise de Rome; cette croix porte la devise : *Domino Christo servire.*

Pour répondre aux intentions du Saint-Père, le conseil général des pèlerinages, établi à Paris, rue François Ier, n° 8, a pris des dispositions générales que nous nous empressons de vous communiquer.

Le *Mois des Pèlerinages* s'ouvrira le 21 juillet par un départ de pèlerins, de Paris pour Lourdes; ces pèlerins viendront le soir à Tours réciter les premières Vêpres, au tombeau de saint Martin, l'un des glorieux patrons de la France, et partiront le même jour pour arriver le 22 au matin, à Pouy, dans les Landes, au berceau de saint Vincent de Paul. Ils recevront la sainte Communion dans la vénérable chaumière autrefois habitée par le saint (1); ils repasseront les pieux vestiges de l'enfance du grand apôtre de la Charité : le baptistère, le chêne, N.-D. de Buglose, etc., et se rendront, le soir, à Lourdes, pour rejoindre d'autres pèlerins venus directement de Paris.

Pendant les trente et un jours, un grand nombre de pèlerinages s'organiseront aux divers sanctuaires de chaque diocèse; des démonstrations plus considérables se feront à Lourdes, Pontmain, la Salette.

Pour la Salette, où a commencé le beau mouvement des *pèlerinages nationaux*, ce concours se perpétuera en se fractionnant pendant les trente et un jours; l'élévation de la montagne et un parcours en voiture de 70 kilomètres, tant à l'aller qu'au retour, doivent obliger, en effet, à diviser les voyageurs; et les groupes de pèlerins ne pourront dépasser 150. Plusieurs diocèses ont déjà choisi leur jour, et se sont désignés pour constituer l'un des groupes. Chaque députation apportera sa bannière, et, le 21 août, la consécration solennelle de la France à Marie doit être faite en présence des bannières portées par les délégués des diocèses.

Une adresse au Souverain Pontife sera déposée dans chacun des sanctuaires, pour y être signée par les *pèlerins*, et un tronc pour le Denier de Saint-Pierre y sera placé : après le mois écoulé, les délégués des divers sanctuaires et les délégués des conseils de pèlerinages iront déposer aux pieds du Saint-Père toutes les adresses reliées en volumes, et lui présenter les oboles des pèlerins.

Nous sommes persuadés que nos comités s'empresseront de seconder et de propager ce mouvement essentiellement catholique. Nous le signalons avec confiance comme un acte de foi et de pénitence, béni par le Souverain Pontife, et salutaire pour notre France.

Nous mettrons tous notre zèle au service de NN. SS. les évêques, s'ils jugent opportun de conseiller ou de prescrire quelques mesures pour ce temps de prières, en vue d'accomplir le vœu de notre assemblée générale et d'obtenir de Dieu, par d'incessantes prières, le triomphe de la sainte Eglise et le salut de la France.

Le conseil général des pèlerinages vous adressera successivement une série de communications plus détaillées que nous recommandons d'avance à toute votre attention pour y donner la plus grande publicité, avec l'assentiment de l'autorité diocésaine.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération et de notre dévouement en Notre-Seigneur.

Le Secrétaire, LÉON PAGÈS. *Le Président,* BAILLOUD.

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, typ. E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.